Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 16 SAINT-BONIFACE, JEUDI 22 JUILLET 1976

L'AUTONOMIE, L'ÉPANOUISSEMENT PAR LE COOPÉRATISME

par MAURICE GAUTHIER

Nous reproduisons ici le texte de l'allocution qu'a prononcée le sous-ministre au ministère du Développement coopératif du Manitoba, Monsieur Maurice Gauthier, au congrès du *Conseil canadien de la Coopération* tenu à Moncton au début de juillet.



L'avenir de l'autonomie économique, sociale et culturelle des parlants français de ce pays, il est dans cette salle. Il est dans vos mains, vous délégués à ce congrès. Le Conseil Canadien de la Coopération est peut-être le seul outil, le seul organisme national qui puisse nous permettre d'atteindre cette autonomie, cet épanouissement. C'est là la mission du Conseil Canadien de la Coopération. Le succès dépendra des décisions que vous prendrez au cours de ces assises. Cependant, le temps des demi-mesures est révolu. Il faut y mettre le paquet. Voilà de quoi je suis venu vous parler aujourd'hui.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité; car je suis très heureux d'être ici ce matin. D'abord, parce que le coopératisme et la coopération c'est un sujet que je connais. C'est aussi un sujet que j'aime beaucoup parce que la Coopération, c'est l'histoire de ma vie, c'est toute ma vie.

Je ne vous parlerai pas des mérites de la coopération comme tel, d'abord parce que vous n'avez pas à être convaincus; parce que, sans doute, d'autres le feront cette semaine, et aussi parce que d'autres beaucoup plus compétents que moi l'ont fait à l'occasion d'autres congrès avant moi. Je veux plutôt m'entretenir avec vous du rôle de la coopération dans notre épanouissement économique, social et culturel; et plus précisément de la mission du Conseil Canadien de la Coopération comme outil à dimension nationale.

Le thème de votre congrès: "1976 et après..." tombe parfaitement bien dans le contexte global social dans lequel nous vivons. Ce thème, je veux l'insérer dans mes propos. Je veux insérer également le contexte d'un peuple inquiet, hésitant, pas toujours pleinement conscient de son potentiel, et souvent incapable d'exploiter pleinement son potentiel. Je veux inclure enfin le contexte d'un Canada qui se cherche, où l'affrontement des forces est de plus en plus fréquent, et de plus en plus violent.

Avant de nous demander où nous allons, ce que nous voulons être, et pourquoi, il m'apparaît utile de nous rappeler d'où nous venons. Le Conseil Canadien de la Coopération a trente ans cette année. Permettez-moi ici une parenthèse pour saluer cet anniversaire important et rendre hommage à ceux qui ont eu la vision de le fonder. Il fut fondé le 8 février 1946, suite à un congrès du "Cooperative Union of Canada" où le conseil supérieur de la Coopération de Québec avait été invité à adhérer à cet organisme. Le Conseil Supérieur rejetait cette idée, et optait plutôt pour la création d'un organisme francophone national distinct. Sur

(Suite, page 11)

Pour une école française dans le Vieux Saint-Boniface

Au moment où nous allons sous presse, divers organismes devaient présenter des mémoires à la Division scolaire de Saint-Boniface — cela devait se faire mardi soir, le 21 — réclamant "une école française dans le Vieux Saint-Boniface". Cette initiative est due au groupe des "parents de l'école Taché".

À RETENIR

Dimanche, le 25 juillet, le pique-nique du Centenaire de SAINTE-AGATHE.

Les 30 et 31 juillet, et le 1er août, le Festival de la Grenouille, à SAINT-PIERRE.

Voir, page 2, l'éditorial: "L'URGENCE DE S'UNIR"

Voir, page 3, "MONTRÉAL, TOMBEAU OLYMPIQUE?"

L'assaut des pilotes et contrôleurs contre le français (suite)

L'insulte que viennent d'essuyer les Canadiens Français de la part du gouvernement fédéral qui a cédé au chantage des pilotes et contrôleurs de l'air anglophones aura des répercussions chez les francophones, dont certaines pourraient être surprenantes. Au Québec, en particulier, la réaction est vive. Pour renseigner nos lecteurs, nous reproduisons des extraits de dépêches et d'articles de la presse d'expression française sur la situation.

LE COEUR DU PROBLÈME

Si un certain nombre de pilotes et de contrôleurs du trafic aérien s'opposent à l'usage du français en plus de l'anglais dans l'aviation civile au Québec, cela vous amène peut-être à vous demander pourquoi ils s'opposent à cette politique et pourquoi le gouvernement, quant à lui, met cette politique de l'avant.

On me permettra d'abord de traiter de la politique du gouvernement. L'usage exclusif de l'anglais par le passé constituait en soi un danger pour la sécurité aé-

(Suite, page 4)


POLAROID

Le fossé entre les générations... ça n'existe pas.

Éditorial

L'URGENCE DE S'UNIR

Le directeur de l'excellent et influent quotidien de Montréal, Le Devoir, Claude Ryan, intitulait un éditorial récent "Le Canada anglais aurait-il son voyage?" (Le Devoir, livraison du 10 juillet 1976).

"Dans les milieux qui se préoccupent de l'avenir de ce pays, écrit Ryan, la crise suscitée par les débuts d'implantation du bilinguisme dans les services aériens au Québec continue d'alimenter les conversations. À Ottawa, on ne cherche plus à nier l'existence d'une profonde crise de confiance du Canada anglais envers le gouvernement actuel. On cherche plutôt à vérifier si la crise de confiance procède simplement d'un mécontentement normal —fondé ou non— envers le gouvernement ou si elle ne met pas plutôt en cause l'objectif même du bilinguisme, lequel fut endossé en temps utile par tous les partis représentés à la Chambre des Communes."

"Quoi qu'il en soit, poursuit l'éditorialiste, la crise de confiance existe à l'état aigu. Elle déborde de plus en plus les partis politiques fédéraux, pour se refléter aussi dans les articles de commentateurs qui ont coutume de traiter ces questions avec plus de détachement et de sang-froid. Elle suscite de même un nombre élevé d'interventions spontanées du public dans les pages de journaux réservées aux lecteurs. Elle devient ainsi un fait politique très significatif. Il reste à savoir à quelle profondeur il se situe."

Nous écrivions la semaine dernière (éditorial de LA LIBERTÉ, livraison du 15 juillet 1976) que "Pierre Elliott Trudeau n'ayant pas réussi à 'mettre les Québécois à leur place' comme c'était l'espoir de l'élément anglophone qui l'avait porté au pouvoir en 1968, l'élément anglophone reviendrait sur la concession qu'il avait en quelque sorte consentie au bilinguisme, (...) le sentiment anti-français de cet élément reparaîtrait au grand jour".

Plus près de nous, il suffit de consulter les journaux de langue anglaise, grands et petits, pour constater un sursaut, un ressac anti-français. Les lettres des lecteurs à ces journaux de même que le ton général de ces journaux en disent long. Un hebdomadaire de langue anglaise distribué de porte en porte dans Saint-Boniface et dans certaines parties de Winnipeg a pris la semaine dernière un malin plaisir à reproduire dans ses colonnes, bien à la vue, les élucubrations anti-québécoises et anti-françaises d'une mémère du Daily Times (Brampton, Ontario) que le fanatique Peter Warren avait d'abord repris sur les ondes. La rédaction de l'hebdomadaire en question faisait savoir que c'était à la suite d'appels téléphoniques de lecteurs demandant la reproduction dans le journal des déblatérations du Daily Times que l'on publiait l'article ("Peter sent along the copy and here it is").

Douglas Fisher, politicien et chroniqueur bien connu de la chaîne Southam, intitulait sa chronique de fin de semaine "French should take warning". Il écrivait que l'opinion des Canadiens Anglais sur tout ce qui est canadien français et québécois va se détériorant, particulièrement sur l'image que projettent ces derniers d'un groupe revendicateur, arrogant, qui connaît ses droits, réclame sa part et l'obtiendra... ou malheur. ("Perhaps worst of all in the worsening view of English Canadians about all things French Canadian and Québécois, has been the image radiated of a demanding, arrogant group of people who know their rights and want their half and by God they're going to have them... or else").

Et pourquoi pas? Il y a assez longtemps que les Canadiens Français, bonnes gens, paisibles, encaissent les coups, se laissent marcher sur les pieds. L'anglophone n'aime pas que le Canadien Français relève la tête, se manifeste, s'affirme. Ça le dérange. Il n'aime pas entendre parler d'écoles françaises, ici. Ça le dérange. Quand on dit "anglais", cependant, il ne faut pas se méprendre. L'Anglais véritable, le vrai, est ici en minorité et ce n'est pas lui qui, généralement, s'acharne contre le français. Ce sont les autres. Il suffit de lire les signatures au bas des lettres anti-françaises qui sont adressées aux journaux de langue anglaise pour s'en rendre compte.

Devant cet état de choses, devant la vague anti-française qui commence à déferler —et ce n'est pas fini—, allons-nous lâcher pied, courir nous cacher, nous déguiser, disparaître, capituler? Ou ne devrons-nous pas plutôt nous unir, faire front commun, faire bloc, nous serrer les coudes, nous défendre?

Il faudrait d'abord pour cela, à l'intérieur de l'enceinte, derrière la palissade, chez nous, en famille, mettre fin aux chicanes perpétuelles, à la mésentente, aux tiraillements entre les groupes, faire disparaître les rancunes, les haines, faire cesser la chamaillerie, le chipotage qui nous affligent, qui font se dresser des groupes et des individus les uns contre les autres, nous grugent par en-dedans. Autrement... Attendu que toute maison divisée contre elle-même est appelée à disparaître.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Remerciements

M. le rédacteur,

Comme tous les autres, on en a oublié...

On travaille à un projet quelconque pendant un certain temps, on y met toute son énergie, et on demande toutes sortes de services à droite et à gauche. La plupart du temps c'est avec un sourire qu'on vous aide, qu'on vous assiste, et même qu'on fait pour vous certaines tâches que vous n'avez pas le temps ou l'expertise de faire vous-même.

Le projet "Ambiance Culturelle '76" a été un succès grâce à tous les gens et organisations qui ont donné de leur temps et de leur argent parce qu'ils croyaient dans ce Festival de musique et de chansons.

Merci à M. Marcien Emond, M. Jean-Jacques Le François, Léo Lagassé et à Soeur Juliette Garant et toute l'équipe de LA LIBERTE pour l'espace, les photos, les bons commentaires, et le "coverage" de l'événement. Les francophones du Manitoba sont privilégiés d'avoir un journal qui, malgré son personnel restreint, s'occupe aussi bien des activités culturelles. Bravo LA LIBERTE!

Pour l'encouragement, les conseils, et l'appui total, merci à Gérard Jolicoeur, directeur de la S.F.M. Merci aussi à Denise Roy pour les nombreuses lettres dactylographiées et à Jacqueline Thioux pour le programme.

Merci au Centre Culturel pour ses services de secrétariat et téléphone. Merci à M. Eugène Giguère, M. Gérald Turenne, Monique Courcelles, Gisèle Dupont et Lorraine Dugas.

Merci à David Fillion et toute l'équipe de la Société Saint-Jean-Baptiste. Malgré les difficultés, on a quand même réussi à s'entendre et à s'entraider.

Merci à tous les gens des comités culturels, à la campagne, qui se sont donné beaucoup de peine à nous aider à recruter les artistes et à organiser les répétitions.

Merci à Janine Tougas, spécialiste en récréologie dans la région de l'est du Manitoba, pour son assistance et son organisation.

Merci à Gilles Fréchette pour les photos.

Merci à Jacqueline Blay du 100 Nons, au Cercle Molière pour le bureau, à notre électricien René Beaudry, à Pierre Morier et son équipe technique.

Merci. à Gilles Normandeau pour le piano, et aux déménageurs du piano. Merci à Christianne Dugas, Nicole Dupéré, Diane D'Eschambault, François Savoie, Gérald Paquin, et Bertrand Savard.

Merci à tous les commanditaires qui ont permis au projet de se réaliser.

Merci en particulier à Georges Forest des Assurances Forest, 160, rue Marion. On s'excuse M. Forest d'avoir, par erreur, oublié votre nom dans la liste de nos commanditaires du programme de la journée.

Enfin, merci à tous les artistes qui ont participé au spectacle "Ambiance Culturelle '76".

M. le rédacteur, merci encore une fois pour l'espace pour cette lettre dans LA LIBERTE de cette semaine.

Denis Connelly,
Louis Dubé

Réflexions à l'occasion des Jeux olympiques

D'abord parlons de ce cadre immense des constructions érigées en un temps record. Avec un record de scandales. Oui c'est vrai. Mais c'est du béton, ça va durer et rester là pour longtemps. Le prix est astronomique: mille deux cent millions (parlons pas de milliard, ça ne parle pas à l'imagination).

Mais pour le même prix le ministère de la Défense nationale s'entête à vouloir acheter dix-huit avions de patrouille Orion, soit soixante-sept millions pièce. Des appareils déjà démodés, qui seront d'ici quelques années un peu de ferraille sans valeur. Cette quincaillerie militaire achetée d'une compagnie étrangère qui a fait parler d'elle par ses scandales, pots-de-vin, concessions, est peu de choses auprès des monuments olympiques.

Les mass média ne sont là que pour dénigrer et se taisent sur d'autres questions. Curieux. Ainsi on nous assomme avec des chicanes politiques au sujet des prétentions de T'ai-Wan, grenouille qui se fait grosse comme le boeuf (700 millions de Chinois), et celles des noirs qui font du chantage parce qu'une équipe de rugby néo-zélandaise joue en Afrique du Sud, mais on ne met pas en valeur l'immense espérance et la magnifique réception de cette jeunesse canadienne qui reçoit la jeunesse du monde dans un geste de solidarité et de tolérance disciplinée pleine de promesse.

G. B.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.

REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Montréal, tombeau olympique?

"Je soussigné, déclare sur l'honneur être amateur et remplir les conditions requises par les règles olympiques."

[*Serment des Jeux Olympiques*]

Quelle charge d'ironie contient ce serment prononcé par les professionnels du sport à l'occasion des Jeux Olympiques, où, eux seuls, peuvent espérer glaner des médailles! Quelle manifestation d'hypocrisie de la part de leurs mentors qui savent pertinemment combien coûte — financièrement parlant, bien sûr — la préparation de leurs protégés, futurs médaillés! Les Jeux Olympiques sont devenus un spectacle comparable à des reconstitutions hollywoodiennes appelées "navets antiques" et dont le seul but est de remplir les salles de cinéma. Nous n'avons rien de particulier contre lesdits "navets" car leurs auteurs et producteurs ont au moins la franchise de ne pas se prendre pour Hérodote ou pour Tacite. Nous aimerions cette forme de franchise, un point c'est tout: c'est tout, et c'est beaucoup, car la victime première et unique de cette vaste supercherie demeure le sport et tout ce qu'il signifie pour des centaines de milliers de jeunes — et de moins jeunes — c'est-à-dire un domaine où règne encore une certaine pureté, un certain idéal ne devant rien à la couleur de peau, à la condition sociale, aux choix politiques, à la fortune de papa. Notre monde est, à la fois, manichéen et mercantile, et tout est subordonné à la notion de l'intérêt, qu'il soit vénal ou idéologique. C'est ainsi mais il serait stupide de constater cet état de fait sans le combattre avec les moyens dont chacun dispose, car ce serait admettre qu'il n'existe plus aucun remède contre la déliquescence des esprits et des corps: Nous voulons croire à une renaissance, à un réveil s'insurgeant contre la matière, le matérialisme politique ou de moeurs, et le sport reste l'un des moyens adéquats pour y parvenir. Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. . .

UNE BELLE HISTOIRE

Lorsqu'au IXe siècle avant notre ère, une terrible épidémie s'abattit sur le Péloponèse, le roi Iphitos consentit à demander conseil à la Pythie, prêtresse mythologique qui rendait les oracles à Delphes. Elle conseilla au roi d'Elide de rétablir les Jeux Olympiques afin de se concilier les faveurs des Dieux — de l'Olympe — qui verraient dans ce geste la preuve d'une parfaite soumission à leurs désirs. C'est là une très belle histoire qui exalte les vertus reconnues au sport et si, aujourd'hui, l'idéal sportif est moribond, nous disposons, par contre, de moyens médicaux pour enrayer toute forme d'épidémie, ce qui est plutôt rassurant si l'on tient compte de la moralité du temps!

"On attribuait l'invention des Jeux à plusieurs personnages, et plus particulièrement à deux Héraclès et à Pélops. Le premier Héraclès est un Crétois venu de l'Ida avec ses frères, les Dactyles: l'autre Héraclès est le célèbre auteur des "Travaux", originaire de Thèbes: Pélops est ce Phrygien qui établit sa domination sur le nord du Péloponèse et dont les descendants régnèrent sur la Mycènes des Achéens", écrit l'historien Guy Rachet (1). Une autre version nous apprend que l'un des deux Héraclès, après avoir tué Augias, roi d'Elide, aurait organisé des festivités à Olympie afin de remercier Zeus pour son aide déterminante dans cette affaire. Il y a toujours probablement un peu de vérité dans toute légende, mais le domaine mythologique se passe aisément de cet attribut car il appartient plus à l'art qu'à l'histoire proprement dite. Doit-on s'en plaindre?

PIONNIERS ET SYMBOLES

C'est en s'inspirant à ces sources que l'humaniste français Pierre de Frédy, baron de Coubertin (1863-1937) parvint à écrire la préface de ce qui allait devenir la plus grande épopée sportive des temps modernes (2), ressusciter les Jeux Olympiques pour en faire un terrain où tous les sports pourrraient cohabiter et ne plus se concurrencer comme il était de règle à l'époque, un terrain sur lequel lutteraient des athlètes venus du monde entier.

Pierre de Coubertin fut l'un des grands pionniers du sport auquel nous pouvons associer deux autres Français: Henri Desgranges, "père" du Tour de France cycliste, et Jules Rimet, créateur de la Coupe du monde de football — qui porte d'ailleurs son nom. A noter que ce genre d'hommes servait, avant tout, un idéal, et si l'oeuvre qu'ils accomplirent n'est plus tout à fait ce qu'elle fut à l'origine, il faut certainement en rejeter la faute sur l'état d'esprit qui est le nôtre à une époque où la notion de l'acte *gratuit* n'a plus cours, un temps ou l'auxiliaire *être* a été supplanté par *avoir*.

Tous les quatre ans, depuis 1896, sauf interruptions dues aux guerres, les Jeux Olympiques ouvrent l'Olympiade. Les interruptions de 1916, de 1940 et de 1944, font que, cette année à Montréal, nous assisterons aux XIXe Jeux de la XXIe Olympiade. Ce décalage dans le temps n'a, en fait, que peu d'importance en soi car les Jeux Olympiques — nous aimerions le croire encore — représentent, pour la plupart des participants, l'occasion d'appliquer sportivement la fière devise qui est la leur: "Citius, altius, fortius" (3) — plus vite, plus haut, plus fort. Cette devise possède, nous le craignons, une autre signification que sportive pour certains participants et que Pierre de Coubertin n'avait pu prévoir: les cinq anneaux (bleu, jaune, noir, vert et rouge) ornant le drapeau olympique et qui sont censés représenter les cinq continents, sont devenus, nous le craignons également, des symboles vides de toute valeur puisque la politique et le racisme — se voulant, bien sûr, anti-raciste — font, de plus en plus, peser de lourdes menaces sur ce qui devrait être — et n'être que — la fête universelle des sports: quand ce ne sont pas les armes à feu, comme ce fut le cas en 1972 à Munich.

LES CONQUÉRANTS DE L'INUTILE

Si en 1896, à Athènes, treize nations furent présentes et trois cents athlètes concoururent, il y avait cent douze nations et sept mille athlètes à Mexico, en 1968. Les femmes firent leur première apparition en 1900, lors des Jeux organisés à Paris; elles n'étaient que six, mais cet été à Montréal, il y en aura plus de mille! Cette progression du nombre de participants aux Jeux, prouve l'immense popularité dont ils jouissent encore dans notre monde sceptique et désabusé. Il est vrai que beaucoup des concurrents n'ont que la seule ambition d'être. . . présents, mais l'important n'est-il pas, justement, de participer?

En 1952, à Helsinki, l'U.R.S.S. pour la première fois envoya des athlètes aux Jeux (4). Cette année-là, les Soviétiques remportèrent 22 médailles tandis que l'équipe des U.S.A. en gagnait 40. Huit années plus tard, à Rome, en 1960, l'U.R.S.S. battait les Etats-Unis dans ce match au "sommet" avec 43 médailles contre 31.

(Suite, page 6)



Louis Dubé et Dennis Connelly que l'on voit ici en spectacle au cours du récent Festival folklorique de Winnipeg sont partis cette semaine pour Montréal où ils représenteront le Manitoba français au grand spectacle culturel LE SOLSTICE DU QUÉBEC, à l'occasion des Jeux olympiques.

[*Photo Hubert Pantel*]

L'Actualité

LE PROCESSUS D'ASSIMILATION

A la suite de la rébellion de 1837-1838, la Constitution fut suspendue. Les troubles n'avaient pas eu lieu seulement dans le Bas-Canada, mais aussi dans le Haut-Canada, et ils avaient violemment été réprimés. Dans le Bas-Canada, on pendit les principaux chefs de l'insurrection — sauf ceux qui avaient fui, dont Louis-Joseph Papineau —, plusieurs centaines furent jetés en prison, d'autres, enfin, déportés jusqu'en Australie.

Il y avait aussi du mécontentement dans les colonies du Golfe Saint-Laurent. C'est alors que le gouvernement impérial nomma Lord Durham "Capitaine général et Gouverneur en chef de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord" avec mission d'enquêter sur la situation. Durham arrive à Québec le 27 mai 1838.

Le gouverneur Colborne avait emprisonné un grand nombre de personnes à la suite des soulèvements. Plus de 300 prisonniers avaient maintenant été libérés mais il en restait 161 dans les cachots. Le 28 juin 1838, à l'occasion du couronnement de la reine Victoria, Durham décide d'élargir 126 des détenus. Il en condamne en même temps 8 à l'exil et 15 au bannissement. Londres le réprimande d'avoir agi sans consultation et l'enquêteur remet sa démission. Son rapport, rédigé en Angleterre, et intitulé "Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord Britannique", constitue, selon les historiens Frégault et Trudel, "l'un des documents les plus importants de l'histoire de l'empire britannique". Le document scelle pour longtemps, en tout cas, le sort des Français du Canada. "Pour Durham, écrivent les deux historiens, la lutte qui opposait, dans le Bas-Canada, Britanniques et Canadiens en était une de **races.** *Il tentait de démontrer, comme d'autres gouverneurs l'avaient soutenu avant lui, la nécessité d'adopter une politique d'assimilation à l'égard des anciens vaincus. Durham a constaté, avec tant d'autres, le malheureux état d'infériorité dans lequel se trouvait le Canada français vers 1839 [sans historiens, sans littérateurs et sans théâtre]; ce qui l'a amené à souhaiter que les Canadiens Français fussent assimilés pour leur plus grand bien et pour prévenir les conflits qu'il prévoyait dans l'avenir. Durham recommandait l'union des deux Canadas, demandée depuis longtemps par les Britanniques du Bas-Canada, l'établissement de la responsabilité ministérielle et une vaste politique d'immigration afin de peupler toutes les colonies, sans oublier le Bas-Canada, de sujets britanniques; et, à longue échéance, une confédération des colonies britanniques de l'Amérique du Nord":*

"[...] *Par suite des circonstances spéciales où je me trouvai, écrit Durham, j'ai pu faire un examen assez juste pour me convaincre qu'il y avait eu dans la Constitution de la province, dans l'équilibre des pouvoirs politiques, dans l'esprit et dans la pratique administrative de chaque service du Gouvernement, des défauts très suffisants pour expliquer en grande partie la mauvaise administration et le mécontentement. Mais aussi j'ai été convaincu qu'il existait une cause beaucoup plus profonde et plus radicale des dissensions particulières et désastreuses dans la province, une cause qui surgissait du fond des institutions politiques à la surface de l'ordre social, une cause que ne pourraient corriger ni des réformes constitutionnelles, ni des lois qui changeraient en rien les éléments de la société. Cette cause, il faut la faire disparaître avant d'attendre le succès de toute autre tentative capable de porter remède aux maux de la malheureuse province. Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; je trouvai une lutte, non de principes, mais de races. Je m'en aperçus; il serait vain de vouloir améliorer les lois et les institutions avant que d'avoir réussi à exterminer la haine mortelle qui maintenant divise les habitants du Bas-Canada en deux groupes hostiles : Français et Anglais* [. . .]."

Ce fut l'Acte d'Union [1841] qui réunit le Bas-Canada et le Haut-Canada, puis la Confédération [1867]. Les Français Canadiens devinrent de plus en plus minoritaires au sein du grand tout, et, en dehors du Québec où ils occupent massivement le territoire, par l'immigration, noyés et bien en voie d'être assimilés. Les efforts du Québec pour maintenir son identité [Loi 22, politique d'immigration visant à attirer les francophones, etc.], voire le fort mouvement séparatiste qui existe là-bas [30% des votes aux dernières élections québécoises; 34% en faveur du Parti Québécois aux derniers sondages], ne doivent pas nous surprendre. . . .

Jean de Lotainville

□

L'ASSAUT CONTRE LE FRANÇAIS (suite)

rienne. La grande majorité des pilotes qui utilisent les aéroports québécois sont des Québécois francophones qui n'ont pas normalement l'occasion de piloter leur appareil en dehors de l'espace aérien québécois. Certains d'entre eux ne possèdent qu'une maîtrise limitée de l'anglais. Cette maîtrise ne leur permet pas de capter avec toute la sécurité souhaitable des instructions émises uniquement en anglais dans des situations d'urgence.

Afin d'assurer une plus grande sécurité, le gouvernement a deux choix, le Canada a deux choix. Nous pouvons exiger de tous les pilotes francophones qu'ils parlent couramment l'anglais avant d'être autorisés à voler; ou nous pouvons fournir les services de contrôle aérien dans les deux langues, là où ce service est requis pour des raisons sécuritaires.

Ce service bilingue n'est pas requis en dehors du Québec, sauf possiblement dans la région de la Capitale nationale. Aussi le gouvernement n'a-t-il aucune intention de fournir un tel service bilingue à travers tout le pays. Nous n'éprouvons aucun désir de dépenser votre argent afin de maintenir des services publics qui ne sont pas nécessaires.

Mais, demanderez - vous peut-être, pourquoi fournir le service dans les deux langues mêmes au Québec? Pourquoi ne pas faire l'autre choix et exiger que tous les pilotes francophones parlent couramment l'anglais? Cette question, mes amis, touche à l'essence même du Canada. Elle nous ramène aux racines mêmes de la politique du bilinguisme que le gouvernement a adoptée avec l'appui de tous les partis représentés à la Chambre des Communes.

Le Parlement a décidé, au nom de tous les Canadiens, que les citoyens de langue française tout autant que les citoyens de langue anglaise auraient le droit d'être servis par leur gouvernement dans leur langue propre. Or, le contrôle du trafic aérien est l'un de ces services importants que fournit le gouvernement fédéral. Nous croyons qu'au Québec, ce service devrait être fourni dans les deux langues, mais seulement à condition que cela puisse se réaliser sans danger pour la sécurité aérienne.

Un tel service bilingue est disponible depuis déjà deux ans dans cinq petits aéroports du Québec; aucun danger n'en est issu pour la sécurité du trafic. De fait, les normes sécuritaires ont été améliorées par suite de la meilleure compréhension que les pilotes de langue française ont désormais des instructions qui leur sont données. Ce service fut instauré à la suite d'une requête des contrôleurs de trafic aérien québécois, et avec l'appui de leur association nationale. Ce service donne au pilote le choix de la langue qui offrira, à son jugement, la meilleure sécurité pour lui-même et ses passagers. Il n'y a et n'y aura aucune obligation pour les pilotes anglophones d'apprendre le français pour avoir le droit de voler où que ce soit au Canada.

J'aimerais souligner que des procédures bilingues, voire multilingues, de contrôle du trafic aérien sont en usage depuis plusieurs années en Europe, et qu'elles ont satisfait à toutes les normes internationales au châpitre de la sécurité.

Le fait est que ces pilotes et ces contrôleurs du trafic aérien qui ont cloué au sol nos services de transport aérien ne sauraient l'avoir fait pour protester contre l'extension aux aéroports montréalais du contrôle bilingue du trafic aérien, car aucune décision en ce sens n'a encore été prise, et aucune décision de cette nature ne sera prise tant et aussi longtemps que n'aurons pas l'assurance qu'une telle mesure est pleinement compatible avec les exigences de la sécurité du trafic aérien.

Ces personnes ne sauraient raisonnablement protester contre le principe du contrôle bilingue du trafic aérien, vu que ce principe fonctionne déjà de manière efficace dans maints pays depuis plusieurs années avec la coopération de l'Organisation internationale de l'Aviation civile, cette agence des Nations Unies qui supervise le transport international sous l'angle de l'efficacité et de la sécurité.

Ce qu'elles semblent contester, en conséquence, c'est l'idée même que l'on pourrait avoir à Montréal un contrôle aérien sécuritaire dans les deux langues. Cela me paraît être une position insoutenable pour des personnes raisonnables.

PIERRE ELLIOT TRUDEAU

■ *Extrait d'une allocution prononcée à la radio-télévision d'Etat le soir du 23 juin. La version française est du Devoir, la Canadian Press n'ayant transmis à ce journal que le texte anglais de l'allocution du premier ministre.*

UN GESTE INACCEPTABLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

L'intransigeance des pilotes et contrôleurs aériens anglophones sur la politique de bilinguisme dans les communications aériennes au Québec a porté fruits. Le ministre des Transports, M. Otto Lang, décidant probablement d'en finir avec cette querelle linguistique, a accepté de vendre à la CALPA et à la CATCA nos droits linguistiques pour une chanson. Le ministre a donné à ces unilinguistes enragés toute autorité sur la commission d'enquête chargée d'étudier le problème réel découlant de l'usage du français dans les communications aériennes au Québec.

Aucun Québécois, qu'il soit fédéraliste ou séparatiste, ne peut accepter une telle concession du gouvernement fédéral à l'endroit de la CALPA et de la CATCA. D'ailleurs, la démission du ministre Jean Marchand et la dénonciation du document par le gouvernement Bourassa, appuyées des partis d'opposition, sont la preuve que le gouvernement Trudeau a été trop loin en cédant au chantage éhonté de ces fanatiques.

Le Canada n'a pas ici à être fier. Cette page d'histoire ne fait pas honneur à son gouvernement. Je ne comprends pas la soumission excessive du gouvernement Trudeau. Depuis 1968, ce dernier s'est efforcé d'établir le bilinguisme dans la fonction publique, en particulier au Québec et dans la capitale fédérale. En acceptant de se plier aux caprices des contrôleurs et pilotes anglophones, le gouvernement fédéral donne l'impression d'avoir eu peur de la montée des revendications anglophones contre le bilinguisme.

[*Marcel Duchesneau — extrait d'un éditorial de L'UNION, Arthabaska, Québec.*]

SOUCI DE LA SECURITÉ OU FANATISME?

Sous la signature commodément anonyme de "Voice of Canada League", un groupe inconnu de citoyens anglophones avaient retenu une page complète du Globe and Mail de vendredi afin d'y présenter leur version du litige actuel. Or, ne serait-ce que parce qu'à plusieurs endroits, les auteurs laissent voir qu'ils ont eu des contacts étroits avec les pilotes et les contrôleurs du trafic aérien, leur prose est fort instructive quant à l'idée qu'ils se font de concepts délicats comme la discrimination, le racisme, les droits culturels, le bilinguisme et l'unité du Canada.

Le thème-clé de cette page publicitaire est évidemment la sécurité du public-voyageur. Parlant des grévistes qui causent un tort énorme à l'économie du Canada, les auteurs ne manquent pas de souligner "que ces hommes agissent à leurs propres frais afin de protéger leur propre vie, ainsi que celle de leurs êtres chers et du public contre le gouvernement". Sauf un passage libelleux où ils insinuent malicieusement que la France aurait été le théâtre de quelques-uns des plus graves accidents d'aviation parce qu'on y pratique le bilinguisme dans les tours de contrôle, on cherche cependant en vain dans le texte de la Voice Canada League le moindre passage qui pourrait être accepté comme un début de preuve à l'appui des prétentions des pilotes et des contrôleurs au Canada même. Le texte est farci d'impératifs catégoriques qui ne prouvent rien, d'hypothèses farfelues qui procèdent la plupart du temps des prémisses fausses. On y cherche en vain des arguments qui traitent directement du problème qui se pose au Québec et qui en traitent surtout en des termes qui se rapprochent quelque peu de la réalité.

(Suite, page 12)

RENCONTRE ET CÉLÉBRATION À SAINT-NORBERT

Le Docteur Henri P. Lemaire de Boston, Massachussetts, ancien élève de Saint-Norbert et de l'Université du Manitoba, et sa famille seront de passage à Winnipeg les 29, 30 et 31 juillet. Ils seront heureux de rencontrer leurs parents et amis en la salle Ritchot de Saint-Norbert le 1er août, lors d'une réception tenue en l'honneur de sa mère Madame M.-A. Lemaire à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance. L'on veut aussi, en cette même fête, offrir au Docteur et à Madame Henri Lemaire nos meilleurs voeux à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Félicitations aussi au Docteur Lemaire qui vient d'être promu au poste de vice-président de la compagnie Digital Electronics de Natick, Massachussetts, U.S.A.



L'ensemble parfait qui va partout et à toutes; en fine soie rayée gris, noir et écru, le vrai pantalon d'homme à quatre pinces sous un veston léger, souple et confortable. Chemisier en soie fleurie en camaïeu de gris. Echarpe de soie rouge vif. (Ungaro Pralléle).

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE UN SOUCI CONSTANT POUR LA MAÎTRESSE DE MAISON



Les aliments mal préparés ou mal conservés sont à la base d'un bon nombre de maladies ou d'indispositions. Il importe donc de savoir comment choisir avec soin les aliments destinés à la famille, mais aussi comment les conserver. L'été aidant, les ménagères canadiennes doivent redoubler de vigilance.

(Courtoisie du Centre de Nutrition Kellogg 165, avenue University, Toronto)

Les intoxications alimentaires sont le fait d'une conservation inappropriée des aliments, soit d'une contamination qui existait déjà au moment de l'achat.

Les bactéries nuisibles introduites dans l'organisme par les aliments sont nombreuses et elles peuvent provoquer des empoisonnements alimentaires qui se traduisent au mieux par des nausées bénignes, mais peuvent parfois entraîner la mort. Les salmonella, par exemple, qui sont les plus communes, peuvent causer crampes, diarrhée, fièvre et maux de tête. On les trouve le plus souvent dans les aliments à base de crème comme les pâtisseries et de nombreux mets comme le poulet et les oeufs. Pour prévenir la formation des salmonella, le Comité de Nutrition Kellogg conseille aux ménagères de conserver les aliments au réfrigérateur jusqu'au moment de les utiliser. Pour préparer le poulet on emploiera une planche à découper spéciale, ou bien on la désinfectera avant de l'employer pour la préparation d'autres aliments. Les oeufs cuits sont recommandés. Les salades composées d'oeufs et de viande seront conservées au réfrigérateur et consommées dès que possible, surtout si elles sont assaisonnées à la mayonnaise. Pour les pique-niques, les sauces à la mayonnaise seront conservées séparément et transportées dans le rafraîchissoir avec les autres ingrédients. Le mélange avec la salade se fera sur les lieux, juste avant le repas.

Le botulisme est aussi la manifestation d'une intoxication alimentaire qui, contrairement à celle produite par les salmonella entraîne presque toujours la mort. La maladie se contracte le plus souvent par l'absorption d'aliments de conserve, mal préparés à la maison. Avec les conserves fabriquées industriellement le danger est réduit car la température de stérilisation est telle qu'elle suffit à détruire les organismes et leurs spores pour assurer la sécurité du produit.

Les conserves faites à la maison sont plus susceptibles d'être contaminées par le bacille car les principes de la méthode de stérilisation ne sont pas toujours suivis à la lettre. En effet, le bacille du botulisme ne peut subsister que s'il n'est pas exposé à l'air. Comme dans les conserves l'air est exclu, elles constituent un milieu de culture parfait pour ce dangereux organisme. La préparation des conserves en été doit être effectuée avec le plus grand soin en suivant implicitement le mode d'emploi préconisé afin d'éviter toute possibilité de contamination par ce redoutable microbe.

Voici quelques conseils utiles à ce sujet:

1. Couvrir les aliments avant de les mettre au réfrigérateur.
2. Conserver le réfrigérateur en parfait état de propreté et pour les conserver, envelopper la viande et la volaille dans des récipients à l'épreuve des fuites.
3. Mettre au réfrigérateur les égouttures de bacon, le beurre et la margarine. Conserver aussi au réfrigérateur les pots de confitures, de gelées, miel et sirop déjà entamés pour éviter la moisissure.
4. Maintenir la cuisine absolument propre, sans miettes ni traces d'aliments renversés, ni ordures ménagères susceptibles d'attirer rongeurs et insectes.
5. Utiliser un thermomètre dans le réfrigérateur. Les aliments qui ne restent au réfrigérateur que trois ou quatre jours se conserveront bien à 45 degrés. Pour de plus longues périodes, la température doit être de 40 degrés ou moins encore.
6. Ne pas ranger les produits d'entretien à proximité des produits alimentaires.
7. Les aliments gardés dans les placards de cuisine devront être conservés dans des bocaux hermétiquement clos pour éviter les insectes.
8. Les denrées périssables seront mises au réfrigérateur dès que possible après leur achat.

Le bons sens est le plus sûr des guides. Si une denrée alimentaire semble avoir été contaminée, il est préférable de la jeter que de courir le risque d'une intoxicaton.

$4.8 MILLIARDS EN CHIFFRE D'AFFAIRES

Essor prodigieux des coopératives au Canada

Depuis 1970, les coopératives canadiennes d'approvisionnement et de commercialisation, pour la plupart agricoles, ont connu un essor prodigieux.

En 1974, leur chiffre d'affaires a atteint $4.8 milliards, soit $1.3 milliard de plus que l'année précédente.

Selon M. Claude Hill, de la Direction de l'économie d'Agriculture Canada, les trois principaux facteurs favorables à cet accroissement de 40% sont:

- l'augmentation sans précédent des prix de certains produits agricoles;
- l'élargissement de la part du marché détenue par les coopératives;
- l'inflation.

Les céréales dominent

C'est dans le secteur céréalier que les coopératives jouent leur rôle le plus important. Ainsi $845 millions de l'augmentation de la valeur totale de leurs ventes est attribuable à la hausse du coût des céréales. En effet, les coopératives mettent au marché près de 70% des céréales et des oléagineux du pays, comparativement à 50% des produits laitiers et à environ 15% de la viande, de la volaille et des oeufs.

Consommation: $424 millions

Les coopératives de consommateurs ont également progressé considérablement. Elles ont vendu, en 1974, pour quelque $424 millions de produits alimentaires, $219 millions de produits pétroliers, $136 millions d'articles de quincaillerie et $82 millions de matériaux de construction.

Production

Il existe aussi dans le secteur agricole des coopératives de production qui regroupent principalement des éleveurs. Leurs revenus ont cependant accusé une baisse en 1974 en raison du ralentissement des activités des parcs d'engraissement de l'Ouest.

Variété

Plusieurs pensent que le mouvement coopératif se limite aux vieilles coopératives rurales.

Une étude récente a cependant démontré qu'en Ontario il touche à des domaines aussi variés que l'approvisionnement alimentaire, les maternelles, les garderies, l'artisanat, l'habitation, l'exploitation de la ferme et de certaines entreprises appartenant aux travailleurs.

Une grande variété de coopératives de services ont pris de l'ampleur en 1974, notamment dans des secteurs comme le transport, la construction domiciliaire, le téléphone et, dans les milieux ruraux, la distribution du gaz et de l'électricité.

Toutefois, l'agriculture demeure l'assise du mouvement coopératif au Canada et ses succès dans ce secteur expliquent la popularité actuelle des autres types de coopératives.

(Dans **ENSEMBLE**)

50e anniversaire de L'A.C.F.A.

L'Association Canadienne-française de l'Alberta (l'A.C.F.A.) célèbre cette année son cinquantième anniversaire. En effet, c'est en 1926, que fut créée l'A.C.F.A., à la suite d'une action entreprise lors d'un congrès organisé par le Cercle Jeanne-d'Arc, auquel assistaient environ 400 francophones de l'Alberta, à l'hôtel Mac Donald le 13 décembre 1925.

Pour marquer d'une façon particulière cette fête, l'A.C.F.A. organise un Congrès qui aura lieu à Edmonton les 5, 6 et 7 novembre 1976, au Convention Inn South.

Au programme, il y aura un concert à l'auditorium du Jubilée où des artistes, musiciens, chanteurs et comédiens franco-albertains feront valoir leurs talents; une étude en ateliers et en sessions plénières sur un thème choisi: **Ecole bilingue: réussite ou échec?**; un grand banquet avec conférenciers de marque, suivi d'une soirée dansante; et les cérémonies de clôture.

D'ici la grande fête, nous publierons d'autres communiqués traitant des différents aspects du congrès. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer au numéro suivant: 1-(403) 429-7611.

de ci, de ça...



Chômage et emploi. — Les chiffres publiés pour le mois de mai indiquent pour le Manitoba un taux de chômage de 3.7 pour cent, ce qui est bas si l'on tient compte du fait que le taux de chômage moyen au Canada est 6.6 pour cent. Il n'y a que l'Alberta et la Saskatchewan où le chômage est moins élevé qu'au Manitoba, tel que montrent les taux de 2.9 pour cent en Alberta et 3.6 pour cent en Saskatchewan. Il y a 443,000 personnes qui ont un emploi au Manitoba, et 17,000 qui sont en chômage.

* * *

CKSB — Saint-Boniface. — L'émission "Caprices d'été" qu'anime Georges Paquin s'annonce bien. Dès les débuts de ce nouveau programme, on a remarqué l'excellence du choix des pièces musicales, ce à quoi on peut s'attendre avec Georges Paquin qui est un artiste. A l'automne, l'émission qui changera peut-être de nom, va se développer pour offrir plus de variété. Il est question d'entrevues, de courts reportages, et même d'éditoriaux que des invités présenteraient sur les ondes.

* * *

Les voyages par air. — Les coûts d'opération augmentant constamment, Air Canada annonce qu'elle a demandé à la Commission canadienne des Transports la permission de hausser ses tarifs à compter du mois de septembre. L'augmentation demandée est d'une moyenne de 4.5 pour cent. La compagnie aérienne, par contre, songerait à revenir à ses tarifs dits d'excursion de 10 à 30 jours pour des voyages de plus de 700 milles, ce qui signifierait un rabais de 30 pour cent sur le prix d'un billet de la classe économie.

* * *

L'éducation française en Saskatchewan. — L'hebdomadaire de langue française de Regina, "L'eau vive", reprenait dans la livraison du 7 juillet le texte de LA LIBERTE du 17 juin sur Olivier Tremblay, en lui donnant comme titre: "A quand notre Olivier Tremblay à nous? ".

* * *

Comment augmenter les prix. — C'est simple. Six épis de blé d'Inde se vendaient 99 sous la semaine dernière. Cette semaine, on n'en donne que cinq pour 99 sous.

* * *

Pour accueillir les visiteurs à Saint-Boniface. — En entrant à Saint-Boniface par le pont Provencher, on aperçoit de nombreux drapeaux qui flottent au vent à de hauts mâts sur le terre-plein du boulevard, dont particulièrement celui de la Grande-Bretagne, l'Union Jack...

* * *

L'assurance-chômage. — Selon des économistes du Conseil économique du Canada, le programme d'assurance-chômage contribuerait à augmenter le chômage. Les économistes disent que au moins un point de pourcentage dans le taux de chômage résulte de l'assurance-chômage et qu'ils ne seraient pas surpris si cette proportion était de 1.5. C'est que nombre de gens se satisfont d'un peu moins que ce qu'ils pourraient gagner en travaillant,. . . préférant ne pas travailler. . .

* * *

Arrogance. — On a vu l'arrogance des Taiwanais qui ont prétendu avoir des droits spéciaux dont celui d'ignorer les décisions du gouvernement canadien et de venir au pays comme bon leur semblait. Ils sont repartis. Les Etats sont souverains et personne n'a le droit de mettre les pieds sur leurs territoires sans autorisation, surtout pour des motifs politiques. La Chine qui reconnaît officiellement le Canada est la République populaire de Chine qui compte quelque 800 millions d'habitants. Les dissidents de Formose ne constituent pas la Chine.

* * *

Cote d'écoute. — Le président de Radio-Canada, A.W. Johnson, a ces jours derniers déposé le rapport financier de cet organisme aux Communes. Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1976, Radio-Canada a dépensé près de $400 millions. L'organisme d'Etat fait face au problème d'amener les Canadiens à regarder, à écouter ses programmes. . . Il y a la concurrence américaine. . . Et pour bientôt, dit-on, la télévision payante. . . Toujours est-il que monsieur Johnson voudrait plus d'argent.

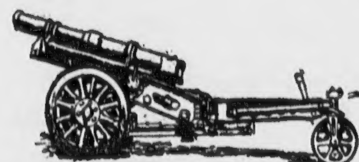
* * *

Vingt-quatre heures de sports. — Ceux qui ne veulent pas entendre parler de sports à la radio vingt-quatre heures par jour durant cette période olympique doivent tourner le bouton vers les stations FM où tout semble normal.

* * *

D'accord? Pas d'accord? — Vous avez quelque chose à dire? Ecrivez. Donnez votre opinion. Écrivez à LA LIBERTÉ. Les LETTRES À LA LIBERTÉ sont lues.

* * *



LE TOMBEAU OLYMPIQUE (suite)

D'autres concurrents se mêlent à présent à ce genre de débat, et si l'Allemagne de l'Est paraît être en mesure d'inquiéter la "grande soeur socialiste", nul doute que le jour où l'Afrique et l'Extrême-Orient — la Chine surtout — participeront pleinement aux Jeux, le "trust" des médailles ne sera plus l'exclusivité des deux superpuissances ci-dessus nommées.

En fait, il n'existe pas de "petites nations" en matière de sport, il n'y a que des hommes et des équipes luttant entre eux afin de mériter le beau titre de "conquérants de l'inutile", car, dans sa finalité, le sport ne sert à rien, c'est un acte gratuit, une satisfaction platonique, et c'est ce qui me fait personnellement douter de la victoire finale de ceux qui, par vénalité ou par prurit idéologique, tentent d'accararer cette noble activité humaine. Il existera toujours des hommes — je veux le croire! — pour lesquels le terme de sport sera synonyme d'élévation autant physique que morale, pour lesquels les "jeux du cirque" ne seront toujours qu'une pâle caricature exploitée à dessein par des marchands et des cuistres. Voeu pieux? Possible, mais il semble qu'il manquerait beaucoup à l'homme s'il devait ne plus être qu'un "roseau pensant", car un roseau doit, pour survivre, savoir résister au vent, c'est La Fontaine qui nous le démontre.

QUELQUES GRANDS NOMS

Le palmarès des Jeux Olympiques recèle les noms de champions — masculins et féminins — qui ont marqué de leur personnalité l'épreuve quadriennale. Le Français Jean Bouin, héros malheureux du 5,000 mètres en 1912 (et qui devait tomber, deux ans plus tard, au champ d'honneur), le Finlandais Paavo Nurmi en 1920, l'Américain Johnny Weissmuller ("Tarzan") en 1924-1928, la Norvégienne Sonja Hénie, "fée de la glace" en 1928-1932-1936, Jess Owens, "l'éclair noir" américain, quadruple médaille (d'or) à Berlin en 1936 — et ce malgré le nazisme régnant —, l'admirable champion tchèque Emil Zatopek, grimaçant et inépuisable vainqueur — en 1952 — du 5,000 m., du 10,000 m. et du Marathon (!), le Français Alain Mimoun qui, en 1956,à Malbourne, domina tous ses adversaires lors du Marathon, etc. . .

Ces athlètes furent, incontestablement, les "promoteurs" des Jeux grâce à leur valeur et à leur personnalité qui dépassait le seul plan sportif; il n'y avait pas encore, alors, de "fabrique de champions" comparables aux chaînes de montage de l'automobile à Détroit ou Billancourt, et si leurs performances ont été, sur le plan chronométrique, battues, ils resteront autant de noms attachés à la gloire des Jeux Olympiques, des Jeux encore "humains" laissant place à l'improvisation, à l'inspiration, à la générosité désordonnée, aux défaillances spectaculaires, en d'autres termes, à la "glorieuse incertitude du sport" dans ce qu'il possède de plus grand.

TOMBEAU OLYMPIQUE

Montréal offre le triste et accablant spectacle d'une ville olympique où il n'est question que de gros sous et de trafic d'influence; des grèves ont bloqué le chantier des Jeux, de mystérieux accidents ont blessé et tué des ouvriers — qui, pour travailler, durent obligatoirement s'affilier au syndicat... unique et obligatoire — et l'on a parlé d'une Mafia (solidement implantée dans le Québec) principale organisatrice et bénéficiaire (au niveau financier, s'entend) des Jeux de 1976. Où tout cela finira-t-il?

A ces questions financières — terme générique — viennent, bien sûr, s'ajouter des questions politiques, leur corollaire en quelque sorte, car si les principaux investisseurs sont Américains — des U.S.A. —, Montréal, il ne faut pas l'oublier, est la capitale du Québec, province dont les aspirations sont nettement autonomistes. L'ambition première des autorités de la cité était de faire de ces Jeux une manifestation probante de la vitalité québécoise, ce qui, a priori, était louable en soi, louable mais présomptueux. Il faut, en effet, avoir les moyens de sa "grandeur" et nous, Français de l'ère gaullienne, nous en savons quelque chose! Il est possible que cette pensée n'ait pu influencer favorablement les Québécois "libres" et leur servir de garde-fou, probablement parce qu'ils avaient encore en mémoire les exhortations du même de Gaulle. . .

Il existe des *réalités américaines*, qu'on l'admette ou qu'on le déplore. La faillite des ambitions montréalaises se produisit donc, comme prévu, faillite non seulement "morale" mais également financière puisque l'on a parlé d'un *déficit* de 600 millions de dollars sur un budget initial d'un peu plus d'un milliard! Les premiers, et pour cause, les investisseurs américains s'alarmèrent car les sommes énormes déjà engagées — et englouties ne leur donnaient en rien l'assurance formelle de voir les Jeux se tenir effectivement à Montréal, ce qui, sur le plan de la rentabilité et de l'amortissement de l'infrastructure devenait catastrophique, outre le fait que si les Jeux ne se déroulaient plus à Montréal, il aurait fallu abandonner tout espoir de recettes!

Les trois principaux antagonistes — ou acteurs — de cette véritable "comédie olympique" représentent, chacun, un échelon du pouvoir canadien: Jean Drapeau, maire de Montréal, Robert Bourassa, Premier ministre du Québec et Elliott Trudeau, Premier ministre (fédéral) du Canada. Si MM. Drapeau et Bourassa durent accepter l'argent U.S. leur... patriotisme ne leur permit pas d'accepter celui des "Anglais" — lisez: les Canadiens anglophones. Et M. Bourassa, hiérarchiquement premier québécois, dut s'engager à fond pour sauver la situation. C'est en hypothéquant lourdement l'avenir de sa province qu'il le fit, une province déjà bien malade du fait de l'inflation et du sous-emploi, et cette intervention risque tout simplement de faire de Montréal et du Québec "libre" les victimes de créanciers étrangers au Canada, lesquels, afin de se rembourser, resteront les seuls propriétaires légaux des installations olympiques! On pourrait longuement épiloguer sur cette affaire, mais bornons-nous à constater qu'il est dangereux de confondre amour-propre et honneur, pugnacité et obstination, et que l'opposition passionnée — et passionnelle — de certains Québécois les aura rendus, plus encore que par le passé, assujettis aux intérêts américains car il est à peu près sûr, à présent, que M. Trudeau le "british", ne fera rien pour alléger ce fardeau. La "revanche des berceaux" pèse peu en comparaison.

PERSPECTIVES

Il fut une époque où, pour nous Français, les médailles gagnées devenaient autant de "médailles votives" dédiées à notre Zeus élyséen — souvenons-nous de Grenoble en 1968! Cette tournure d'esprit devrait, en bonne logique, nous interdire de jouer les moralisateurs, maintenant que nous n'en gagnons plus de ces belles médailles. Cette année, la France giscardienne n'aura nul besoin de mobiliser ses brigades d'acclamations après Montréal et l'écho — anticipé — des cocoricos de circonstances ne résistera point à la lecture du palmarès des prochains Jeux! Consolons-nous en pensant que notre (nombreuse) délégation aura fait un bien beau voyage au pays des "cousins". Ce sera toujours cela de pris...

La chasse aux médailles risque d'y prendre l'allure d'une guerre car les Jeux de 1976 prennent — hélas! — de plus en plus l'aspect d'un vaste règlement de comptes — et doublement — d'une part financier et politique comme exposé plus haut, d'autre part entre la "pureté" du bloc communiste et le "pourrissement" occidental — et, en particulier, américain.

Ils se réjouiraient fortement les contempteurs de la "Carthage" d'outre-Atlantique si les athlètes U.S. étaient vaincus à Montréal; ils ricaneraient plus fort encore si les seuls médaillés américains étaient des "nègres" quitte, l'instant suivant, à vanter l'exemple des autres vainqueurs, qu'ils fussent Kalmouks ou Patagons!

Que sortira-t-il de ces XIXe Jeux Olympiques dont les prémices font craindre le pire? Une refonte totale de l'épreuve qui pourrait devenir une sorte de supermarché du muscle — cette fois sans hypocrisie — et dans lequel s'affronteraient des champions véritablement "représentatifs" de l'époque "consommatrice" et "idéologisée" où nous vivons, c'est-à-dire une espèce d'O.N.U. en survêtement et en chaussures à pointes? Ou sera-ce, plutôt, une fragmentation, un éclatement préludant à de futurs Jeux "socialistes" d'un côté, et "capitalistes" de l'autre? De toute évidence, l'image des Jeux de 1976 n'aura rien qui puisse exalter et si l'idéal olympique n'y meurt pas, l'esprit des Jeux, lui, sera atteint dans ce qui reste en lui de transcendental.

Après? Eh bien il faudra que se lève un nouveau Coubertin, d'autres bonnes volontés "gratuites" afin que le sport redevienne l'apanage des seuls sportifs au détriment des discoureurs, des exégètes et des dispensateurs de ban-notes qui ont fait de ce domaine un cimetière d'intentions à l'entrée duquel on paye, comme aux Invalides. Le "tombeau" des Jeux serait-il aussi rentable que celui de Napoléon Ier, voilà la question... Pauvre domaine sportif, méprisé par les uns, exploité par les autres! Verra-t-on bientôt un vainqueur du Marathon transformé comme le sont tant de champions actuels, en homme-sandwich? Etrange descendant du soldat Philippidès qui, au lieu et place de l'héroïsme, sera devenu le symbole de la primauté du "Coco" sur "Marx", ou vice-versa. Les sanglots longs des folliculaires n'y changeront rien, Pierre de Coubertin sera mort une seconde fois, et son beau rêve, fracassé.

Michel PELTIER

NOTE: Précisons que l'épreuve dite du Marathon est due à M. Michel Bréal, helléniste français, qui la proposa à Pierre de Coubertin, lequel l'adopta d'enthousiasme.

---

(1) Guy et M.-F. Rachet: "Dictionnaire de la civilisation grecque", Larousse éditeur.

(2) Voir "Rivarol", n. 1.316 du 31-3-76.

(3) Devise proposée à P. de Coubertin par le Père Didon, prieur au Collège d'Arcueil.

(4) La Russie tsariste avait été représentée aux Jeux de 1912 à Stockholm.

(Dans ÉCRITS DE PARIS - mai 1976)



Monsieur Roger Tétrault, natif de LA BROQUERIE, a récemment été nommé Chef du Service des Nouvelles pour les postes de base de la Société Radio-Canada (CJBC et CBLFT) à Toronto. Monsieur Tétrault a fait ses études secondaires et universitaires au Collège de Saint-Boniface et détient un baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba. Il est le fils de Monsieur Joseph Tétrault, de LA LIBERTE.



Plus d'une centaine d'invités se sont rencontrés le 5 juin dernier pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Norbert ("Pete") Clément (Lucie Sabourin). Ils se sont épousés le 9 juin 1951 en l'église de Saint-Jean-Baptiste. Après deux années passées à Churchill, ils s'établirent à Shilo, où ils sont encore. Ils ont quatre enfants: Elisabeth, Hélène, Robert et Lucille. M. et Mme Clément remercient tous ceux qui les ont ainsi honorés.



LA VÉRITE

Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.
(Jean 3, v. 36).

Deux chauffeurs routiers sont attablés dans un café, devant un nombre respectable de bouteilles vidées par leurs soins.

— Que va-t-on dire au patron pour expliquer notre retard, fait l'un d'une voix empâtée.

— On dira qu'on a été victimes d'un embouteillage...

Saint-Jean-Baptiste

LES SCOUTS

Au début des vacances nos scouts et leurs chefs croyaient avoir atteint "Galligan's Island" lorsqu'ils abordèrent l'Île Elk, s'exilant ainsi pour cinq jours. Etant les seuls êtres humains ce fut pour eux tous une expérience en ce terrain primitif. Ils surent rapporter avec eux un souvenir enchanteur, et pour leurs parents des échantillons inévitables de ce terrain sablonneux.

Tous les parents des scouts désirent dire un gros merci à l'abbé J.-P. Gagné pour avoir rehaussé leur séjour en leur faisant découvrir les trésors dans l'Eucharistie au Saint Sacrifice de la messe de dimanche, ainsi qu'aux dévoués chefs D. et M. Marion, J. Trudel et G. Tessier pour le magnifique succès de leur camp.

GUIDES

L'année guidisme se termina par la promesse guide pour deux chefs et quinze jeunes filles. Félicitations à nos premières guides et cheftaines J. Tessier et M. Daneault. Elles partirent toutes enthousiasmées pour un camp de quatre jours à Saint-Malo.

Le comité des parents désire remercier sincèrement les Chevaliers de Colomb et La Ligue des Femmes Catholiques pour leurs dons à cette compagnie Guide, débutante.

Les parents des guides sont très reconnaissants envers les cheftaines pour le travail accompli en 1976 et pour leur inlassable dévouement auprès de leurs jeunes filles.

* * *

TOURNOI DES CHEVALIERS DE COLOMB

Bravo à l'équipe de balle de Saint-Jean-Baptiste qui a rapporté les honneurs au tournoi de balle, dimanche dernier.

N'oubliez pas, les fervents de la balle, le premier août, le grand tournoi des Chevaliers de Colomb au parc de Saint-Jean-Baptiste. Le conseil Montcalm vous invite à venir vendredi soir vous installer avec vos roulottes au parc dans ses nouvelles baies, vous balader en bateau sur la rivière Rouge, taper du pied au son de la musique samedi soir à la salle du Centenaire, assister à la messe en plein air dimanche matin, et enfin participer comme spectateur au tournoi et à différents jeux et courses pour vos enfants. C'est la fin de semaine des Chevaliers de Colomb, amusez-vous pleinement et sainement.

* * *

MARIAGE

Heureuse vie conjugale à Ginette Marion et Daniel Pambrun qui débutera le 24 juillet. Beau et merveilleux voyage de noces dans les majestueuses montagnes de la Colombie-Britannique.

Félicitations à M. et Mme Georges Beaudette lors de leur 50e anniversaire de mariage. Ce fut une belle fête, dimanche le 4 juillet à la salle du Centenaire. Les jubilaires tout souriants étaient entourés de tous leurs enfants et petits-enfants et amis venus de tous côtés.

RETOUR

Bon retour à M. le curé J.-P. Gagné qui est revenu dans la paroisse après audelà de trois mois de convalescence, et un grand et sincère merci à J.-M. Gagné, son frère, pour avoir si bien gardé le fort lors de son absence. Ses ouailles ne se sont pas trop égarées.

* * *

DÉCÈS

Le Seigneur est venu ravir deux de nos pionnières la semaine dernière, Mme Athanase Barnabé et Mme Philadore Bérard. Aux familles éprouvées, toutes nos plus cordiales sympathies.

Mme Roland Marion

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ AGRICOLE DU 25 AU 31 JUILLET

Des études menées par le Conseil canadien de la sécurité et par d'autres organismes de sécurité ont déterminé que la non-utilisation d'articles protecteurs personnels est un des plus grands facteurs à la source des blessures agricoles.

On doit encourager tous les travailleurs agricoles à se procurer leur propre équipement, selon le besoin. On doit aussi étudier chaque étape de l'exploitation de la ferme et prendre les décisions nécessaires pour assurer la protection adéquate. Ces précautions, qui doivent s'intégrer aux méthodes de travail, quotidiennement, diminueront inévitablement le nombre de retards causés par les blessures.

Les extrémités du corps sont tout particulièrement susceptibles aux blessures. De l'équipement bien conçu et confortable est disponible; il protégera les mains, les pieds et la tête. De plus, les lunettes et verres protecteurs, les visières, les masques respiratoires et les protecteurs antiphones doivent être utilisés lorsque requis.

On doit premièrement viser à éliminer les situations dangereuses. Lorsqu'il est impossible ou non économique de le faire, il faut porter l'équipement protecteur.□

LE LOUP ET L'AGNEAU...

Les prédateurs causent bien des ennuis aux éleveurs de moutons. Les pertes dont ils sont responsables s'élèvent à près d'un million de dollars par année.

Les ravages causés par les coyotes, les chiens errants et les loups sont considérés comme l'une des principales causes du déclin de l'élevage du mouton au Canada, selon M. Bob Sparling, de la Direction des circuits alimentaires d'Agriculture Canada.

Les prédateurs ont grandement compromis l'industrie ovine, mais leur extermination ne serait pas une solution miracle.

La clé qui permettra de réduire à un niveau tolérable les pertes de moutons est un bon contrôle des prédateurs, une meilleure surveillance des chiens et des méthodes appropriées pour disposer des carcasses de moutons.

Quelques provinces font des recherches dans ce domaine. La Saskatchewan essaie une technique d'aversion à partir de morceaux de viande de mouton marinée dans la chlorure de lithium. Les carnivores qui dévorent cette viande ont des maux d'estomac qui leur donnent l'aversion du mouton.

L'Ontario et l'Alberta font l'essai de clôtures électriques à haut voltage pour garder les moutons à l'intérieur et les prédateurs à l'extérieur des pâturages. Certains insistent sur l'importance de faire disparaître sans délai les carcasses.

Les éleveurs de l'Ouest devraient imiter ceux de l'Est qui gardent leurs moutons dans un pâturage cultivé près des bâtiment de la ferme. Les moutons peuvent ainsi être facilement ramenés dans un enclos à proximité de l'étable pour la nuit, un éclairage approprié éloigne les prédateurs.

Des lois touchant le contrôle des chiens sont en vigueur dans certaines provinces et à l'étude dans d'autres. Des indemnités sont accordées dans la plupart des cas pour les moutons tués par les chiens et les animaux sauvages.

L'élevage du mouton en réclusion est un bon moyen de prévenir les pertes causées par les prédateurs même s'il ne met pas à profit l'aptitude du mouton à s'adapter à presque tous les pâturages.

Les appâts empoisonnés et les primes n'ont obtenu qu'un succès limité. Les primes encouragent trop souvent la tuerie sans discernement de la faune (en particulier des coyotes). Elles ont provoqué des conflits entre les éleveurs et les protecteurs de l'environnement.

A cause de cela, M. Sparling insiste sur l'utilisation de nouvelles méthodes pour combattre les prédateurs.□

LE COLZA COMME ALIMENT DU BÉTAIL

Le colza sera en mesure de rivaliser d'ici peu avec le soya et les autres sources de protéines végétales. En effet, la création de la variété Tower permettra une plus grande utilisation du colza dans l'alimentation des truies, ce qui pourrait bien signifier une économie importante pour l'éleveur.

Le Canada est le premier producteur et exportateur de colza au monde. La valeur économique de cette culture en fait la troisième plus importante au pays, après le blé et l'orge. Quatre millions d'acres (1,6 million ha) ont été ensemencées dans l'Ouest en 1975 et ont produit plus de 70 millions de boisseaux (1,62 million de tonnes métriques).

Cette plante oléagineuse est cultivée principalement pour son huile comestible et son tourteau, contenant entre 34 et 40% de protéines, utilisé comme aliment du bétail. Cependant les truies en gestation ou en lactation ne peuvent en ingérer qu'une quantité limitée. On recommande un taux maximum de 3%, soit 30 livres de tourteau de colza par tonne de moulée (15 kg/tonne métrique). Au-delà de cette quantité l'aliment affecte les aptitudes reproductrices des truies, à cause d'une substance chimique qu'il renferme, le glucosinolate.

Plusieurs chercheurs travaillent depuis longtemps au développement de nouvelles variétés à faible teneur en acide érucique et en glucosinolate. Créée à l'Université du Manitoba et homologuée en 1974, Tower est une des premières variétés ayant ces caractéristiques.

Déjà un spécialiste en nutrition animale de la Station de recherches de Lennoxville, M. Paul Flipot, a vérifié la valeur du colza Tower. Soixante-quatre truies ont été mises sous observation dès le début de leur première gestation jusqu'à environ 70 jours après la mise bas. Une moitié recevait une ration contenant 10% de colza, ou 200 lb par tonne de moulée, et 95 lb de soya. La ration de l'autre moitié était constituée de 205 lb de soya. Les deux régimes alimentaires avaient la même valeur énergétique et protéique.

"Nous n'avons remarqué aucune différence entre les deux groupes, poursuit M. Flipot. Le taux de 10% n'a eu aucun effet néfaste au premier cycle de reproduction. Nous devons quand même continuer l'expérience pour savoir s'il en sera toujours de même".

L'offre de colza Tower est plutôt faible sur le marché, mais il devrait s'en cultiver plus cette année. Dans un avenir assez rapproché, il sera donc possible de s'en approvisionner.

En somme il s'agit là d'une bonne affaire. D'une pierre deux coups: Tower favorise la production d'une source de protéines aussi bonne mais moins coûteuse que le soya et répond aux besoins du fabricant de moulée et de l'éleveur de porcs.□

La Fête annuelle de Saint-Malo





LA FETE ANNUELLE DE SAINT-MALO. – On a assisté, nombreux, à la Fête annuelle de Saint-Malo, les 2, 3 et 4 du mois. Photo de gauche, la messe sous les grands arbres. A droite, les jeunes se sont bien amusés... (Photos Hubert Pantel)

Le tournoi de balle à Vassar

Dimanche, le 20 juin, la Société Franco-Manitobaine tenait son tournoi de "Fast Ball" à Vassar.

Sept équipes d'hommes et six équipes de femmes ont participé au jeu. L'équipe des hommes de Lorette a remporté le trophée. Toutes nos félicitations... ils sont d'excellents joueurs. L'équipe des filles "Vassar Hôtel" ont tenu le premier rang des équipes féminines. C'est la deuxième année consécutive que cette équipe est victorieuse.

L'équipe des filles de Woodridge et celle des hommes de South Junction ont été gagnantes du prix de consolation.

Les trophées ont été présentés aux équipes gagnantes dans la salle paroissiale vers 8h30 p.m. Une danse sous la direction d'un groupe de "Gais Manitobains" a suivi la présentation. Un bon groupe de danseurs a participé. On peut dire que la température idéale a aidé au succès de la journée.

Nous adressons un cordial merci à Pierre Meunier, notre coordonnateur qui s'est donné sans compter. Merci aussi à Richard Cayer et à ses nombreux aides qui ont travaillé à la réussite de cette journée.

Soeur Béatrice Belval



Au pays des ananas

Nous avions pris notre déjeuner, ma femme et moi, à l'hôtel Emporio, tout en regardant à travers les grandes fenêtres de la spacieuse salle à manger tous les paquebots du monde qui mouillaient dans le port de Veracruz. Et voilà qu'au moment où nous retournions à notre chambre, j'entendis en passant la voix de mon ami, George Jessop, me dire: ***"Salud senora. Salud senor".*** *Inutile de dire notre joie de rencontrer à 3,000 milles de chez nous un copain du Manitoba.*

Le lendemain, qui était un dimanche, un ami et sa famille venaient nous chercher en voiture pour aller visiter une plantation d'ananas, à quelque vingt milles au nord. Chemin faisant, il nous invita à prendre une consommation au "Mocambo", luxueux hôtel de $10 millions qui s'élève à quatre étages, en gradins, et dont toutes les fenêtres en hémicycle donnent sur la plage de la côte est du Mexique, dans un merveilleux paysage des Tropiques. Il arrêta aussi à Mandinga où, dans un propret restaurant entouré de palmiers, il faisait bon de manger les huîtres fraîches, les homards et les crevettes de ce petit port de mer, avec un bon vin blanc, pendant que de charmants gorets apprivoisés se faufilaient entre nos jambes. Attraction inattendue, réservée aux touristes!

Nous atteignons enfin le but de notre randonnée: voir les ananas. A première vue on aurait dit une culture de betteraves à sucre en terre couleur chocolat, mais il s'agissait bel et bien d'ananas à la tête touffue garnie de feuilles épineuses. Dans le premier champ il y avait de petits ananas de six mois à peine. Dans le second champ les ananas de douze mois étaient plus gros. Et enfin, le troisième champ nous réservait des fruits en pleine maturité, âgés de dix-huit mois et de douze à quinze pouces de hauteur. Des ananas énormes comme on n'en voit pas dans notre pays nordique.

Chaque tête d'ananas est entourée de fibre ou d'herbe sèche, en guise de protection contre les oiseaux attirés par le suc qui suinte de la plante en croissance. Imaginez quel travail patient est requis de la part des ouvriers, pour garder intact ce fruit précieux. Et dire qu'il y en a des mille et des mille à entretenir sains et saufs!

Un spécimen comme celui-là, en pleine maturité, coûterait chez nous un dollar, si on pouvait se le procurer dans toute sa saveur. . . Mais mon ami, le Dr Ocampo, m'en donna un gratuitement que je pus manger dans notre chambre d'hôtel. Et je suivis à la lettre les conseils de mon ami sur la manière de couper ce fruit savoureux. . . en tranches, commençant par le bas, mangeant la première grande tranche dans une assiette et déposant l'autre partie dans une autre assiette pour continuer de la manger de la même façon, par le bas en montant. Si vous voulez savoir quel arôme délicieux se dégageait dans la chambre pendant que ma femme et moi mordions à pleines dents dans ce fruit, allez le demander aux petites servantes qui tournaient autour de nous pour y goûter à leur tour. . . Croyez-le ou non! Il a fallu trois jours pour consommer notre ananas entre les repas. Quel régal gastronomique, d'autant plus que ce fruit des Tropiques ne dérange pas les intestins, mais réjouit et réconforte le voyageur.

Bien d'autres attractions sont réservées aux touristes, dans ce coin privilégié de la nature, habité par un peuple béni de la Providence, où l'on cultive la canne à sucre, la banane et le café. Vous parlerai-je des fleurs "gardenias" blanches et roses que l'on trouve à foison à Fortin, et que l'on jette à pleins paniers dans la piscine de l'hôtel Ruy Blas où les touristes nagent dans ces fleurs parfumées? Le long du quai, dans un paysage pittoresque de palmiers, des fillettes viennent vous en offrir à deux pesos [15 sous] le panier contenant une trentaine de gardenias. Et dire qu'à New York chacune de ces fleurs coûte de cinquante sous à un dollar!

C'est à Veracruz aussi que l'on cultive un tabac semblable à celui de La Havane, où l'on fume le cigare Corona de grandeur royale [King Size] et de style Churchill, qui vous entoure de volutes d'un arôme indicible aux heures de détente. . .

Pourquoi se priver d'un tel voyage, quand les prix sont de moitié moins élevés qu'au Canada et aux Etats-Unis et qu'on est sûr de voir des choses trois fois plus attrayantes qu'ailleurs? Car le Mexique est le pays des contrastes. Pays de montagnes entre deux océans où l'on distingue, au centre, le volcan éteint de Popocatepetl, couronné de neige à 17,000 pieds de hauteur.

Au moment de franchir la frontière du Mexique, de grâce, ne vous arrêtez pas aux villes limitrophes d'El Paso et de Tituyana, villes sales et infectes qui vous donnent une fausse idée de ce merveilleux pays. Montez plus haut, jusqu'à la cité de Mexico, à une altitude de 7,500 pieds. A cette hauteur vous jouissez d'un climat idéal toute l'année durant. Vous serez vite conquis par son peuple gai, artiste, courtois, qualités qui sont le reflet de son génie latin. Vous trouverez la même ambiance sympathique à Acapulco, paradis du tourisme, à Pueblo, Taxco et Guadalajara.

A Mexico, n'oubliez pas d'aller prier Notre-Dame de la Guadeloupe, en sa basilique, de visiter l'université, les pyramides, et d'assister à la course de taureaux.

Il n'est pas donné à tout le monde de visiter l'Europe. Alors pourquoi ne pas se payer une petite randonnée au Mexique, à la portée des bourses les plus modestes? Surtout après avoir eu la chance de visiter les principales régions de son propre pays. . .

GODIAS BRUNET
dans **Alouette de Prairie — 1967**
Chez l'auteur.

DECISION

Ottawa, le 12 juillet 1976

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-416

Demandes présentées par David Ruskin au nom d'une société à constituer en vue d'obtenir des licences d'exploitation de stations radio M.F. et de diffusion E.M.C.S. émettant sur les fréquences suivantes dans les endroits mentionnés ci-dessous:

Endroit	Numéro de la demande	Fréquence proposée
Toronto (Ontario)	751198300	99.1 MHz
Ottawa, (Ontario)	751380700	106.1 MHz
London (Ontario)	751379900	93.5 MHz
Winnipeg (Manitoba)	751257700	99.1 MHz
Montréal (Québec)	751420100	98.5 MHz
Vancouver (Colombie-B.)	751269200	96.1 MHz
Edmonton (Alberta)	751259300	105.9 MHz
Calgary (Alberta)	751258500	103.1 MHz
Regina (Saskatchewan	751260100	94.5 MHz
Halifax (Nouvelle-Ecosse)	751394800	103.5 MHz
St-Jean (Nouveau-Bruns.)	751377300	99.7 MHz
St. John's (Terre-Neuve)	751378100	101.9 MHz

Décision: APPROUVÉ EN PARTIE

Lors de l'audience publique de Toronto, le 12 janvier 1976, le Conseil a entendu une demande présentée par David Ruskin au nom d'une compagnie à constituer et une demande présentee par Shoreacres Broadcasting Company Limited, pour une station MF qui diffuserait des émissions de "nouvelles seulement" vingt-quatre heures par jour à Toronto.

La demande présentée par M. Ruskin pour une station radiophonique MF à Toronto, se rattachait à onze autres demandes présentées par le même requérant au Conseil pour les stations radiophoniques MF, en vue de fournir un service de bulletins de nouvelles sur une base nationale fonctionnant vingt-quatre heures par jour; ces demandes ont été entendues, par la suite, lors d'audiences publiques dans diverses villes canadiennes. Le Conseil note que les directeurs des nouvelles et de la programmation seront membres du Conseil d'administration et du Comité de direction de la compagnie.

Etant donné que la demande au sujet de la station radiophonique MF de Toronto dépendait directement des résultats obtenus dans le cas des onze autres demandes, le Conseil a décidé d'entendre toutes les demandes et de donner au requérant l'occasion de présenter son projet au cours des diverses audiences publiques régionales. Cela a permis au public et aux autres radiodiffuseurs d'intervenir pour ou contre lesdites demandes, de même que pour ou contre le concept. Le Conseil a maintenant terminé ses audiences, et il a eu l'occasion d'évaluer pleinement les détails techniques et ceux relatifs à la programmation de même que les interventions au sujet du concept proposé par le requérant.

Le Conseil estime que le concept d'un service de "nouvelles seulement" offert à diverses régions du Canada est valable. Un tel service peut diversifier le choix d'émissions dans ces régions et répondre au besoin actuel d'augmenter les services d'information et de nouvelles offerts par les média électroniques canadiens.

Le titulaire a expliqué, au cours d'exposés au Conseil, que l'introduction du service devait se faire en trois étapes: la première étape fournirait le service à Toronto, Ottawa, Montréal, London et Winnipeg; la deuxième, à Vancouver, Edmonton, Calgary et Regina; et la troisième, à Saint-Jean (N.-B.), St. John's (T.-N.) et Halifax (N.E.). Le Conseil est très conscient des difficultés techniques découlant de l'établissement d'un tel service. Le Conseil n'approuve ni ce projet d'implantation ni le programme d'implantation proposé. Afin d'équilibrer l'introduction du service de nouvelles du centre du pays vers l'Est et vers l'Ouest, il demande au titulaire de procéder au développement simultané vers l'Est et vers l'Ouest. De plus, cette licence est sujette à la condition que le programme d'implantation soit entièrement terminé d'ici l'automne 1979.

Le Conseil accepte la promesse du requérant de développer et de maintenir un service de nouvelles qui apportera un autre choix aux Canadiens. Il estime que le titulaire doit prouver cette bonne intention au cours de son premier terme de licence. Lors du renouvellement de la licence, le Conseil examinera la programmation du requérant à la lumière de ses engagements.

Le Conseil émet onze licences pour Toronto, Ottawa, London, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary, Regina, Halifax, St-Jean et St. John's, expirant le 31 mars 1981, à la condition qu'elles soient employées seulement pour la diffusion d'émissions parlées composées principalement de nouvelles et d'information.

Si le requérant ne veut ni ne peut s'engager à implanter le concept de "nouvelles seulement" selon les modifications décrites par le Conseil dans la présente décision, le Conseil n'accordera aucune licence.

Le Conseil s'attend à ce que le titulaire lui remette toutes les licences, plutôt que de changer le contenu des émissions pour augmenter ses revenus, si le concept d'émissions de "nouvelles seulement" ne s'avère pas assez rentable pour suffire aux besoins financiers du service. De plus, le Conseil ne permettra pas au titulaire de diffuser de pièces musicales des catégories 6 et 7, sauf si cette musique sert à la réalisation de l'émission (catégorie 8) ou de messages publicitaires et de concours de la station (catégorie 9).

Le Conseil APPROUVE la demande du titulaire d'inscrire des émissions alpha-numériques à l'horaire des canaux E.M.C.S. de ces stations. Il lui rappelle toutefois qu'il est responsable du contenu de toutes les émissions diffusées au canal E.M.C.S.

OTTAWA

Dans la décision CRTC 76-414, le Conseil approuvait la demande présentée par Harvey Glatt au nom d'une compagnie à constituer, en vue d'utiliser la fréquence 106.1 MHz à Ottawa. L'approbation de la demande de M. Ruskin est donc sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 106.1 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence après consultation avec le Ministère des communications et le CRTC.

LONDON

L'approbation de cette demande est sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 93.5 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence, après consultation avec le Ministère des communications, le CRTC et la Société Radio-Canada.

MONTRÉAL

En raison de la rareté des fréquences MF disponibles dans la région de Montréal et en raison du nombre de services radiophoniques de langue anglaise qui existent dans cette région, le Conseil ne compte pas permettre l'utilisation d'une autre fréquence pour un service commercial de langue anglaise dans la région de Montréal. Par conséquent, le Conseil REFUSE la demande de M. Ruskin pour une nouvelle station MF à Montréal et demande au requérant de trouver d'autres moyens pour atteindre cette région. Ces autres moyens pourraient être une affiliation avec une station MA ou MF déjà existante ou l'achat d'une station MA ou MF de langue anglaise afin de fournir un service de nouvelles complet à Montréal.

Toutefois, il signale au requérant que même s'il ne peut pas conclure d'accord satisfaisant au sujet de la transmission des émissions du service de nouvelles à Montréal, il est tenu de maintenir un bureau de collecte de nouvelles à Montréal afin de desservir le reste du Canada.

HALIFAX

L'approbation de cette demande est sujette à la condition que le requérant utilise une fréquence autre que 103.5 MHz. Le requérant doit trouver une autre fréquence, après consultation avec le Ministère des communications, le CRTC et la Société Radio-Canada.

SAINT-JEAN (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Le requérant se proposait d'employer la fréquence 99.7 MHz à un endroit situé à 13.5 milles de la station CFBC-FM diffusant sur la fréquence 98.9 MHz. Le Conseil signale à l'attention du requérant l'avis no 48 du ministère des Communications, publié le 15 juin 1976 à l'intention des ingénieurs-conseils en radiodiffusion. Le requérant devra consulter le Ministère afin de s'assurer que toute possibilité de brouillage entre CFBC-FM et la station approuvée est réduite au minimum.

TORONTO

DEMANDE PRÉSENTÉE PAR SHOREACRES BROADCASTING COMPANY LIMITED

La demande présentée par Shoreacres Broadcasting Company Limited en vue d'exploiter un service radiophonique de "nouvelles seulement", sur la fréquence 99.1 MHz à Toronto est REFUSÉE.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne

Canadian Radio-Television Commission

Lorette

La graduation des élèves de l'Institut Collégial de Lorette eut lieu le 25 juin 1976. Il y eut un impressionnant défilé de tous les gradués de l'Institut Collégial à l'église pour assister à une messe d'actions de grâces à 4 heures de l'après-midi.

Ensuite, tous les invités et professeurs se rendirent au Ramada Inn de Winnipeg, pour assister à un banquet à 6h30 p.m.

A l'ouverture de la cérémonie, Laurent Dumaine, maître de cérémonies, présenta M. et Mme Gilbert Sabourin, ex-principal, ainsi que M. et Mme Jean Beaumont, principal actuel. Soeur Simone Trudeau fit la prière avant le repas et Mlle Simone Desrochers proposa le Toast auquel répondit M. Léo Dumaine. Aux élèves de l'Ile-des-Chênes: toast proposé par Carla Désautels, et réponse par Michel Cavallin. Aux professeurs: toast proposé par Martin Keptein, et réponse par Ronald Garber. Invocation par Soeur Edmée Labossière. Remise des diplômes par M. Laurent Lamontagne. Présentation des diplômes par M. Jean Beaumont. Louise Sarrasin fut l'heureuse gagnante d'une bourse de $500.00 de l'Université du Manitoba pour son admission à l'Université. Jeannine Dubé a gagné la Médaille d'Excellence de l'Université du Manitoba pour son admission et un chèque de $75.00 de la Division Seine présenté par le commissaire Nelson Lemieux. Lynne Pineau a gagné un chèque de $75.00 et un Certificat de Mérite à l'étudiant de l'année pour le cours général, présenté par Léo Dubois, commissaire.

M. Gilbert Sabourin était l'invité d'honneur. Il avait enseigné 6 ans auparavant et fit de chaleureuses remarques à ses élèves pour leur brillant succès de l'année.

Jeannine Dubois et Gisèle Dumaine présentèrent le discours d'adieu. Lorraine Chabauty lut la prière des finissants. Ensuite il y eut danse jusqu'à minuit.

Tous ont bien joui de cette agréable soirée. Professeurs et élèves méritent toutes nos félicitations pour l'année écoulée qui fut d'après les assistants des mieux réussie, à la satisfaction de tous.

Voici les noms des gradués:

Angèle, Aline et Lucille Beauchemin; Anthony Bielik, Tommy Burchall, Lorraine Chabauty, Nicole Chandonet, Edouard Cournoyer, Paul Cournoyer, Carla Désautels, Paulette Désorcy, Simone Desrochers, Sandra Dreger, Jeannine Dubois, Gisèle Dumaine, Robert et Paulette Gauthier, Louise Gagnon, Laurent Grégoire, Louise Hébert, Diana Krahn, Martha Kaptein, Raymond Leclaire, Michelle Larocque, Pauline Manaigre, Alec Mc Dougall, Line Pineau, Lise Proulx, Gisèle Rivard, Suzanne Richard, Louise Sarrasin, Ronald Sarrasin, Doris Simard, June Town, Jacqueline Trudeau et Denise Vien.

Rose Therrien

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.



LE GRAND PIQUE-NIQUE DU CENTENAIRE DE SAINTE-AGATHE

Au parc Camille, le 25 juillet

PROGRAMME

11:00 A.M. Début du tournoi de "fastball"
1:30 P.M. Bingo
1:30 P.M. Tournoi de fer à cheval
2:00 P.M. Jeux organisés pour les enfants
5:00 P.M. Partie de "fastball" pour les dames
7:00 P.M. La finale du tournoi de "fastball"

• • •

MIDI - CANTINE
DE MIDI À MINUIT - BISTROT ("Beer Garden")
DE 8:00 P.M. À MINUIT - DANSE AU BISTROT ("Beer Garden")

LE COOPÉRATISME (suite)

l'invitation du Conseil Supérieur, des représentants des autres provinces se réunissaient à Québec les 7 et 8 février 1946 pour considérer la création du Conseil Canadien de la Coopération. D'après les procès verbaux, il semble bien que c'est le Québec qui a donné le ton aux discussions, que le Québec préférait voir les francophones du Canada se donner leur organisme national bien à eux. Le Conseil de la Coopération fut donc fondé. Il fut fondé à la suggestion et à la demande du Québec. Je tiens à souligner ce fait Le Conseil se donne comme buts:

a) "De réunir les organismes ou groupements provinciaux ou nationaux aux fins d'assurer le développement et la coordination du mouvement, la diffusion de la doctrine et la défense des intérêts coopératifs au Canada français;"

b) "De collaborer avec la 'Co-operative Union of Canada' dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale."

Plus tard, on a explicité ces objectifs comme suit:

a) être un instrument de rapprochement entre les coopérateurs de langue française;

b) être un instrument de collaboration entre les coopérateurs Canadiens;

c) apporter sa collaboration à l'éducation coopérative;

d) être le lien avec l'Alliance Coopérative Internationale pour tous les coopérateurs de langue française du Canada;

e) maintenir des contacts avec le Gouvernement du Canada;

f) être un instrument de défense des intérêts du mouvement coopératif sur le plan Canadien;

g) collaborer avec le "Cooperative Union of Canada."

Ce dernier objectif — collaborer avec le "Co-operative Union of Canada" — montre bien qu'il ne s'agissait pas de racisme, ni d'isolationisme à l'endroit de nos concitoyens de langue anglaise. Au contraire, nous affirmions notre volonté de collaborer étroitement avec eux par l'entremise du Conseil Canadien de la Coopération et ça demeure vrai encore aujourd'hui.

Le premier de ces objectifs évoque en moi des souvenirs profonds du premier congrès du Conseil Canadien de la Coopération auquel j'ai assisté. Celui de Bathurst en 1949. C'est l'autre raison pour laquelle je suis heureux de me retrouver en Acadie aujourd'hui. Ce congrès m'avait marqué de plusieurs façons, et vous permettez que j'en évoque avec vous quelques souvenirs, parce que je crois qu'ils revêtent une certaine importance dans le contexte de mon entretien avec vous aujourd'hui. En 1949, l'Acadie, c'était très loin du Manitoba, quelque trois jours en train jusqu'à Québec; puis une journée en voiture. Je n'avais que 24 ans. Je n'avais jamais voyagé. Et comme beaucoup de gens de l'ouest et de l'est, je ne connaissais que mon petit coin de pays. Je ne connaissais pas les coopérateurs, pas plus que les coopératives du reste du pays. Arrivé à Bathurst, je devais représenter le Manitoba. Invité à donner mon rapport, je me suis retrouvé seul sur une estrade qui me paraissait d'une grandeur infinie, devant un micro, et rien sur quoi m'appuyer pour faire face à tous ces étrangers. Habitué à une salle paroissiale contenant une cinquantaine de personnes, avec un théâtre de 8' par 10', ou j'avais un jour joué le rôle d'un évêque dans une pièce, c'était tout un contraste. Ça s'est passé tant bien que mal jusqu'au moment où, après avoir donné mon rapport, je dis que je dois aussi donner un court rapport sur la Saskatchewan car aucun représentant n'avait pu venir. A ce moment-là, un homme en collet romain, grand, imposant, se lève et dit:

"Monsieur le Président, je m'appelle Dominique Dugas, venant de la Saskatchewan et c'est moi qui dois donner ce rapport. Je m'excuse, mais je crois qu'il y a eu mal entendu."

J'ai réussi, tant bien que mal à retourner à mon siège, après avoir chercher en vain un trou dans le plancher. Mais cette première expérience passée, j'ai rencontré des gens qui partageaient la même philosophie, les mêmes préoccupations, les mêmes problèmes que nous, des gens intéressés à ce que nous faisions; et intéressés à nous mieux connaître. Voilà mes débuts dans la coopération au niveau national.

Après les assises, j'avais eu la chance de visiter le plus long village du monde... Caraquet, et de participer à la bénédiction des bateaux de pêche. Une expérience comme celle-là, ça ne s'oublie pas facilement. En ce qui me concernait, le Conseil Canadien de la Coopération avait sans doute réalisé son premier objectif, à savoir le rapprochement.

J'en viens maintenant au thème de votre congrès: "1976 et après..." Pourquoi nous posons-nous de nouveau cette question aujourd'hui... à savoir que doit-être demain? Avons-nous encore besoin du Conseil, et si oui, pourquoi? Je dis pourquoi nous posons-nous de nouveau cette question parce que cette question, on la retrouve à l'ordre du jour de plusieurs des réunions du Conseil Canadien de la Coopération. Et chaque fois que nous l'avons étudiée, nous avons toujours réitéré notre volonté de maintenir notre autonomie, notre identité, de maintenir notre propre organisme national.

Aujourd'hui nous nous posons encore une fois, la même question, avec la différence que cette année vous en avez fait le thème de votre congrès, avec la différence aussi qu'elle m'apparaît plus pertinente aujourd'hui que jamais auparavant. Et j'espère également que, en en ayant fait le thème de votre congrès, vous êtes prêts à prendre une décision et surtout que vous êtes prêts à vivre les conséquences de votre décision.

Pourquoi nous posons-nous cette question? Je pense qu'il y a deux raisons:

1) Nous aurions peut-être dû au cours des années préciser davantage pourquoi nous voulions effectuer ce rapprochement, cette collaboration entre coopérateurs parlants français. Nous aurions peut-être dû expliciter davantage le "comment" du Conseil.

2) Nous n'avons jamais donné au Conseil les moyens de vraiment remplir sa mission, de vraiment jouer son rôle.

Permettez-moi quelques exemples:

1950 - contributions $807.00;

1957 - contributions $2,602.00;

1965 - contributions $9,000.00.

- Dans le contexte des peuples qui sont continuellement confrontés, qui sont frustrés dans leurs efforts, qui sont écoeurés d'avoir à se battre constamment pour revendiquer des droits qui nous apparaissent fondamentaux;

- Dans le contexte du peuple Acadien, qui avec tout près de 40% de la population, n'obtient pas sa part des postes importants, n'a pas suffisamment voix au chapitre, n'arrache qu'avec difficulté sa part des institutions francophones, écoles et autres;

- Dans le contexte du peuple Québécois qui se voit menacé à tous les jours à l'intérieur même de son territoire, qui résiste avec peine à l'assimilation, qui retient difficilement le contrôle de son économie;

- Dans le contexte aussi des franco-Ontariens qui doivent à chaque jour défier la loi pour se faire entendre, qui sont fatigués de promesses qui se font attendre;

- Dans le contexte des francos de l'ouest qui voient leurs énergies distraites pour arracher au compte-gouttes des petites victoires aux plans scolaire et culturel, alors que tout est à faire au plan économique;

- Dans le contexte de la génération montante qui n'accepte pas que l'on évalue la société strictement en terme de produit national brut, en revenu per capita, ou encore en bien être matériel, mais qui exige qu'on ajoute une autre ligne à cette comptabilité, une ligne qu'on appellerait "qualité de la vie;" ici j'ouvre une parenthèse pour vous rappeler ce que vous disait Monsieur Alfred Rouleau l'an dernier à Québec, au sujet des jeunes, et je cite:

"Qu'on leur montre un système qui repose sur l'humain, qui assure la promotion de l'homme et qui donne des raisons d'espérer en un monde meilleur..."

Monsieur Rouleau offrait comme alternative le coopératisme. Dans tout ce contexte, mesdames, messieurs, il m'apparaît certes opportun de redéfinir le rôle du Conseil Canadien de la Coopération, mais non pas de songer à sa disparition possible. Ce pourrait être un génocide à retardement.

Le Conseil Canadien de la Coopération, je le répète, c'est l'outil — peut-être le seul — qui va nous permettre d'atteindre notre autonomie économique, c'est l'outil qui va favoriser notre autodétermination, qui va favoriser également notre épanouissement culturel et social. Je n'invente rien quand je parle d'autodétermination économique. Le Père Emile Bouvier, à notre congrès de

(Suite, page 14)

L'ASSAUT (suite)

À lire ce manifeste, on croirait que les pauvres anglophones sont victimes d'une cruelle discrimination linguistique au Canada même. Si tout cela ne menaçait pas d'être pris au sérieux par des milliers de Canadiens, il y aurait tout juste lieu d'en rire. Tout comme il y aurait lieu de tourner en ridicule la prétention des auteurs du manifeste voulant que les mesures prises ou envisagées par le gouvernement fédéral dans le domaine des services aériens s'inscrivent dans un vaste programme de subversion visant à détourner de leur but et de leur esprit les institutions du Canada.

Il y a malheureusement lieu de s'inquiéter de cette renaissance du fanatisme. Car outre qu'elle trahit l'existence de sentiments qu'on croyait en déclin, elle montre que, loin d'être morts, ces sentiments s'alimentent aujourd'hui à maints prétextes souvent très vraisemblables. Le conflit actuel, signalait hier M. Trudeau, a fait voir l'existence dans le pays "d'un courant profond et sourd de méfiance à l'endroit de la politique de bilinguisme". Pour appuyer cette constatation, le premier ministre n'aurait pu trouver meilleur exemple que la page publiée le même jour dans le Globe and Mail par cette association familière avec les griefs des pilotes et des contrôleurs qui s'appelle la "Voice of Canada League".

Dans l'application de la politique de bilinguisme au domaine de l'aviation, de nombreuses erreurs ont sans doute été commises. Les plus récentes et les plus déplorables ont eu lieu en relation avec la création de la commission chargée d'enquêter sur les conditions qui devront présider à l'implantation du bilinguisme dans les tours de contrôle.

Le gouvernement qui a commis ces erreurs doit être soumis à la critique vigoureuse et sans quartier non seulement de ceux qui sont appelés à en porter les conséquences mais aussi de la presse et des partis d'opposition. Mais on semble oublier trop facilement, dans certains milieux, dont le Globe and Mail, qu'un devoir permanent de retenue et de modération s'impose à tous les citoyens responsables quand ils discutent de sujets directement reliés à l'unité du pays.

Depuis quelques mois, on attaque sans scrupule à peu près tous les aspects de l'action du gouvernement fédéral qui mettent en cause soit des hommes politiques francophones, soit des secteurs directement reliés au bilinguisme. A force de monter en épingle tel aspect comique mais secondaire ou tel écart croustillant mais fort peu pertinent au débat public, on finit imperceptiblement par discréditer les politiques mêmes dont on prétendait au début ne mettre en cause que certaines modalités. Cela peut être de bonne guerre au plan électoral, mais à la longue, c'est l'unité du pays que l'on attaque et mine à chaque fois qu'on en traite de manière irresponsable.

Les porte-parole des pilotes et d'un certain secteur de l'opinion anglophone ont fait valoir avec force jusqu'à présent les considérations sécuritaires qui plaident en faveur d'une grande prudence dans l'implantation du bilinguisme dans les tours de contrôle des aéroports. On leur demande seulement d'accorder autant d'attention aux arguments non moins importants qui pressent le gouvernement d'agir dans le sens d'un élargissement du bilinguisme au sein du monde de l'aviation.

Les zélotes de la Voice of Canada League s'inquiètent à juste titre des vies qui pourraient être mises en danger par une imposition inconsidérée de politiques linguistiques imprudentes dans les tours de contrôle. Leur est-il même venu à l'esprit que des vies ont depuis longtemps été mises en danger au Québec même par l'interdiction systématique dont le français a été l'objet dans ces lieux? Une vie francophone vaudrait-elle moins, par hasard, qu'une vie anglophone?

[Claude RYAN — extrait d'un éditorial, LE DEVOIR]

BASSES MANOEUVRES

Un à un les ministres francophones du cabinet Trudeau démissionnent, sacrifiés à la ligne de parti. Il y a quelques jours c'était au tour de Jean Marchand, après André Ouellette; demain l'opinion réclamera la tête de Marc Lalonde ou de Jeanne Sauvé. Il n'y eut jamais de véritable "french power" à Ottawa que de nom. En d'autres termes, on n'a jamais permis à l'influence du Québec de se manifester bien longtemps au parlement canadien et M. Trudeau le sait mieux que tout autre, lui que l'on oblige périodiquement à sacrifier ses meilleurs amis pour apaiser le fanatisme francophobe d'influents groupes d'ultras.

En bonne logique, il faut bien que les représentants du Québec dans le cabinet fédéral démissionnent. N'ont-ils pas le tort de se compromettre dans des affaires louches? N'est-ce pas M. Broadbent? Le genre de délation pratiqué récemment par le chef NPD à l'endroit de Jean Marchand est une illustration de la manière dont l'on s'y prend pour empêcher le moindre "french power" de s'exprimer sur la colline. Dès qu'un ministre québécois fait trop bien à Ottawa, on s'arrange pour l'attirer dans un guet-apens et on lui fait tranquillement son affaire. On détruit ainsi la crédibilité de tout défenseur de la minorité française dont le prestige grandissant constitue une menace, si éloignée soit-elle, à la prépondérance anglo-saxone à Ottawa. Sous cet angle, on peut dire que la situation des nôtres à Ottawa, de Laurier à Ernest Lapointe, n'a jamais changé depuis la Confédération. . .

Ainsi donc, après tant d'autres, Jean Marchand, notre ministre le plus patriote et le plus dynamique, s'est vu obligé de partir puisqu'il dénonçait publiquement le fanatisme dont s'était accommodé M. Lang pour permettre aux ailes canadiennes de voler "british only" sur tout le territoire. Il n'avait pas été dupe de cette raison de sécurité que l'on prétextait pour motiver une politique d'unilinguisme, alors que douze des pays les plus importants d'Europe ne l'ont jamais admise.

Au train où vont les choses à Ottawa, M. Trudeau sera bientôt totalement esseulé dans son grand rêve de bilinguisme, de fusion des deux cultures, d'unité nationale par-delà les divergense

N'est-ce pas là une erreur pour le Canada anglais que d'avoir provoqué une telle situation? Ne rate-t-on pas ainsi l'une des dernières belles occasions de contrer la montée de l'indépendantisme au Québec en permettant le fair-play? Est-ce que l'élément anglo-saxon qui détient en ce pays toute l'influence aurait été ébranlé par ce qui se passe au Québec depuis quinze ans et, de ce fait, pris de panique, commencerait à commettre des impairs?

[Clément Marchand — éditorial, LE BIEN PUBLIC, Trois-Rivières, Québec]

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises à Transport Canada et portant indication "Soumission pour système d'atterrissage par instruments - Aéroport de Dryden", seront reçues jusqu'à 3 heures, P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 10 août 1976, en vue de l'établissement d'un système d'atterrissage par instruments à l'aéroport de Dryden, Dryden, Ontario.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus sur demande faite à Transport Canada, Regional Supply Officer, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre le dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D. A. Lane
Administrateur,
Région centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Horoscope

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv*

Soyez plus humain et acceptez avec empressement l'affection et l'amitié, même si vous avez tendance à juger trop froidement l'autrui. Ne vous enfermez pas et essayez d'être plus communicatif.

Verseau — *du 21 janv. au 19 fév.*

Vous allez vers des joies sentimentales et vers un bonheur serein. En amour, exigez des situations nettes. C'est un moment favorable pour vous et vous avez intérêt à poursuivre votre but.

Poisson — *du 20 fev. au 20 mars*

Un peu de froideur de votre part pourrait être mal accueillie ou du moins mal interprétée. Efforcez-vous d'être plus chaleureux, plus gai, même si le coeur n'y est pas toujours.

Belier — *du 21 mars au 20 avril*

Vous saurez vous montrer assez conciliant et vous vous comporterez gentiment avec la personne qui vous aime. Vous apprécierez les charmes du foyer, ce qui ne vous empêchera pas de vous montrer quelque peu autoritaire.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

L'apitoiement sur votre propre sort et un excès d'introspection risquent de vous conduire tout droit au désespoir. Il n'est rien de plus fatiguant pour les autres et de plus destructeur pour soi que des lamentations continuelles.

Gemeaux — *du 21 mai au 21 juin*

Vous êtes assuré de vivre dans un climat sentimental chaleureux où une gaieté et une belle tendresse régneront. Vous vous mériterez l'estime et la reconnaissance de votre groupe d'amis.

Cancer — *du 22 juin au 22 juillet*

Vous sentirez naître en vous un violent désir de liberté: ne vous laissez pas avoir, servez-vous de votre jugement. Méfiez-vous d'une nouvelle mensongère qui vous sera communiquée tendant à vous faire agir à vos intérêts.

Lion — *du 23 juillet au 23 août*

Vous aurez du succès sur le plan sentimental car vous saurez y mettre des formes, mais vous manquerez de profondeur et le flirt vous attirera. Vous ferez une révision beauté, santé, habilement, car vous sentirez dans le vent.

Vierge — *du 24 août au 22 sept*

Vous bénéficierez d'une compréhension réelle de la part de la personne qui vous aime répondant à vos aspirations. Attention car vous serez trop porté à dépenser par vanité, par souci d'être bien vu.

Balance — *du 23 sept. au 23 oct*

Ne perdez pas la chance de collaborer à un climat harmonieux pour des bagatelles, des caprices. Vous semblez ne rien faire pour mettre fin à une certaine solitude. Ne soyez pas victime de votre caractère orgueilleux et entier

Scorpion — *du 24 oct. au 22 nov.*

Il serait bon que vous teniez compte des conseils de la personne qui vous aime. Vous aurez à faire face à des contradictions ou à des rivalités dont vous mesurerez rapidement l'importance

Sagittaire — *du 23 nov. au 21 déc.*

Ecoutez les appels à la pondération qui vous seront prodigués par l'être aimé. Ne reculez pas devant les explications à fournir et une meilleure entente sentimentale en resultera

SOP



Comment on extermine des communautés

Il ne fait pas bon être une minorité en pays musulman. L'Irak, qui s'était débarrassé des derniers descendants de la communauté assyrienne, a noyé dans le sang les velléités d'autonomie des Kurdes au nord. L'Egypte en a fait de même pour ses Coptes. C'est à présent, au tour du Liban de réduire, fut-ce au prix d'une guerre civile, sa population chrétienne.

Qu'en est-il des Juifs du Liban? Prévoyant la tourmente, près de deux mille d'entre eux s'étaient empressés de fuir le pays. Le plus souvent, ils y laissaient tous leurs biens, qui n'étaient pas négligeables. La communauté juive du Liban faisait figure, en effet, de privilégiée dans ce qui était "la Suisse du Proche Orient". D'abord trois mille dans les années cinquante, elle a plafonné à 10,000 dans les années soixante, avant de se stabiliser autour de 5,000 en 1975. Etrange communauté, en vérité composée essentiellement d'émigrés de Syrie, admis au Liban à titre de touristes, puis bénéficiaires de permis de séjour que leur valait une incontestable fortune. Import-Export, Banque, Grands Magasins, Agences Immobilières, certains Juifs de Beyrouth n'allaient pas tarder à acquérir pignon sur rue, quand ce n'était pas la rue entière. Jusqu'à la création de l'Etat d'Israël, les activités sionistes étaient officiellement interdites, mais officieusement autorisées. Rahel Yanait Ben Zvi avait même pu aller y chercher des candidats à l'agriculture en Palestine. Il y eut même une parade de la Fédération Sportive Maccabi, en plein Beyrouth, avec drapeaux juifs flottant au vent.

Bien sûr, les désagréments n'ont pas manqué; avant et après 1948, les Juifs de Beyrouth et de Sidon ont eu à pâtir d'antisémitisme. Liberté de culte, liberté d'enseignement de l'hébreu, introduit par l'Alliance et admis comme seconde langue au baccalauréat. Mais surtout liberté de l'entreprise qui devait favoriser la formation d'une solide communauté, avec ses propres institutions sociales et culturelles.

Des milliers de Juifs s'installèrent pourtant en Israël pour se regrouper dans des synagogues "syro-libanaises" telle celle de Bath-Yam, près de Tel-Aviv.

Les autres, près de 4,000 depuis le déclenchement des hostilités, ont préféré la France, la Suisse, le Canada ou les Etats-Unis. Ceux d'entre eux qui avaient des biens immobiliers ou des comptes en banque considérables ont préféré, on s'en doute, ne pas couper tous les ponts avec le Liban, en immigrant en Israël.

Pendant ce temps, au Liban même, quelque six cents Juifs, pour la plupart des vieillards attendent de mourir, emportant avec eux les souvenirs d'un âge d'or dont il ne restera rien.

[Bulletin du Cercle juif de Langue française - Montréal]

On demande

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO 28

demande des professeurs pour les postes suivants:

— professeur à demi-temps pour le grade IV, à l'école de Saint-Claude
OU

— professeur à plein temps pour le grade IV, à l'école de Saint-Claude

— professeur de ressource à l'école élémentaire Notre-Dame

— professeur pour le cours commercial à l'Institut collégial Somerset

— professeur pour les grades 7 et 8, à l'école Sainte-Marie à Bruxelles.

Veuillez faire parvenir toutes demandes, ainsi que vos références à:

M. Henri Bouvier, surintendant
Division Scolaire de la Montagne no 28
B. P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes, Man. R0G 1M0

Téléphone: 248-2228

La Bibliothèque régionale de Saint-Pierre-Jolys
requiert les services d'un(e)
Assistant(e) bibliothécaire bilingue
à temps partiel commençant le 1er septembre 1976.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 2 août 1976
Salaire selon les qualifications.
Adressez-vous à la Bibliothèque régionale de
Saint-Pierre-Jolys, case postale 118,
Saint-Pierre, Manitoba R0H 1V0

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO 7

Requiert les services de professeurs bilingues:
un pour 4e, 5e, 6e années à Letellier
un pour 7e, 8e, 9e années, mathématiques, français à Saint-Malo.

Adressez vos demandes à:

Louis Gosselin, Directeur général
C.P. 219
Saint-Pierre, Manitoba R0A 1V0

ON DEMANDE
SECRÉTAIRE BILINGUE POUR BUREAU DE MÉDECIN

— Compétence en dactylo requise
— Familiarité avec les termes médicaux de préférence
— Entrée en fonction immédiatement

S'adresser à: Boîte 416
La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

50527 - **Surveillant de cuisiniers.** Salaire: $600.00 par mois et plus. Expérience nécessaire. Surveille et coordonne le travail de 35 employés chargés de préparer et de faire cuire les aliments.
50462 - **Secrétaire.** $700.00 par mois. Compétence en dactylo et sténo. Deux années d'expérience minimum.
50478 - **Sténographe.** $170.00 à $200.00 par semaine. Sténo: 100 mots à la minute - Dactylo: 50 mots à la minute. Travail varié.
A48216 - **Domestique.** Salaire: $250.00 par mois, pension complète incluse. Expérience de préférence. S'occupe d'un nouveau-né.
50505 - **Mécaniciens de moteur Diesel.** $6.38 de l'heure selon expérience et qualifications. Ses propres outils sont nécessaires.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

LE COOPÉRATISME (suite)

1968 à Edmonton, parlait de motivation coopérative qui comportait une autodétermination économique qu'il définissait comme celle qui fait que, et je cite:

"Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour améliorer notre sort; les riches et même l'Etat ne feront rien pour nous, sauf si nous commençons par nous aider nous-mêmes; notre sort est entre nos mains. Nous voulons avoir la fierté de ne pas être quémandeurs mais garder notre liberté et notre indépendance."

Les objectifs de 1946 sont aussi valables aujourd'hui qu'il y a trente ans, mais à condition que nous les utilisions aux fins que je viens de mentionner: notre autonomie économique, notre autodétermination, la collaboration au développement d'une société plus humaine. Nous ne devons pas perdre de vue que si nous sommes des coopérateurs, nous sommes d'abord des parlants français, et la formule et la philosophie coopérative sont des outils que nous pouvons, que nous devons, exploiter pour atteindre le plus rapidement possible notre autonomie et notre épanouissement.

Nous sommes tout près d'un tiers de la population de ce pays. Globalement, nous possédons des milliards. C'est chez-nous qu'on retrouve les talents les plus remarquables, dans toutes les disciplines. La création de ce Complexe, la création du Complexe Desjardins, sont des exemples de ce dont nous sommes capables. Le pays, c'est nous, et nous avons une contribution fondamentale à offrir pour l'épanouissement du Canada... mais cette contribution ne sera valable qu'à condition que comme peuple nous soyons forts, que nous sachions qui nous sommes, que nos forces soient bien coordonnées.

Isolés les uns des autres, nous ne serons jamais aussi forts. Sans doute qu'il y aura toujours le peuple Acadien avec son réseau de caisses populaires et coopératives, avec ses institutions. Il y aura toujours le peuple Québécois avec tout son patrimoine. Il y aura également les franco-Ontariens et ceux de l'ouest. Mais combien plus forts et plus efficaces serions-nous si nous conjuguions nos efforts, nos talents, nos ressources. . . combien plus forts serions-nous, si ensemble, nous planifiions notre destinée, si nous décidions nous-mêmes... pour une fois, ce que nous voulons être dans ce pays, si nous prenions tous les moyens pour devenir maîtres de tout ce que nous possédons, pour bâtir notre force, pour nous autodéterminer.

Même si aujourd'hui ça ne prend que quatre heures pour venir de Winnipeg à Moncton alors qu'en 1949 on en prenait quatre jours parce qu'on voyageait surtout par train, même si aujourd'hui nous avons la télévision, la radio, même si les communications téléphoniques sont très faciles... il reste que nous sommes toujours très loin les uns des autres physiquement, et nous avons besoin de moyens de rapprochement. Chacun dans nos régions, nous faisons des choses, des choses très valables, mais combien plus efficaces serions nous si nous pouvions facilement bénéficier de l'expérience des autres par l'entremise d'un organisme central.

Personne d'entre nous ne possède le monopole de la connaissance au point qu'il ne peut bénéficier de l'expérience de l'autre. Nous de l'Ouest avons beaucoup à apprendre du Québec et de l'Acadie. Cependant, notre situation géographique et démographique nous a appris certaines expériences valables. Chez-nous, nous sommes très conscients du phénomène néfaste de l'assimilation, nous ne nous faisons pas d'illusions, nous vivons ses ravages tous les jours. Sur ce point, nous pouvons vous donner des conseils à vous du Québec.

Tous ensemble, nous possédons des institutions économiques et culturelles, nous sommes majoritaires dans d'autres, nous contrôlons des milliards, nos ressources humaines sont aussi compétentes et souvent beaucoup plus engagées que celles que l'on retrouve n'importe où ailleurs. Que nous manque-t-il donc alors? Il nous manque la mentalité du risque. Il nous faut risquer davantage. Il nous faut être avant-gardistes parce que comme minoritaires, vous Québécois, minoritaires dans le grand tout, nous des autres provinces, minoritaires chez-nous... nous devons être meilleurs que les autres. Il nous faut inventer des moyens pour que toutes les retombées, de toutes nos ressources soient toujours utilisées en vue d'une plus grande autonomie, en vue d'un plus grand épanouissement de notre peuple. C'est seulement à ce moment-là que nous pourrons vraiment percer, être vraiment des leaders sur le plan économique. C'est seulement à ce moment-là que nous pourrons commencer à nous détacher un peu de Wall Street et de Bay Street. Au plan national et international de la coopération, nous apporterons alors une contribution encore plus valable.

Nous pouvons avoir les plus grands artistes, nous avons beau avoir les meilleurs ingénieurs, les meilleurs architectes, les meilleurs administrateurs... si nous n'inventons pas des moyens de canaliser tous nos talents au service de notre peuple, nous resterons pauvres et nous continuerons d'enrichir les autres.

Que nous manque-t-il donc? Il nous faut absolument un organisme national fort, agressif, énergique, dynamique. Il nous faut à tout prix un Conseil Canadien de la Coopération qui nous donnera le leadership cataliseur de nos énergies, de nos ressources, qui nous donnera le leadership nécessaire à la formulation de notre avenir, face à la majorité. Nous avons besoin de militantisme coopératif.

En termes concrets, comment ce leadership peut-il se traduire? Voici quelques exemples:

- La fédération de Québec possède peut-être le meilleur système d'informatique pour les caisses populaires; le Conseil Canadien de la Coopération ne devrait-il pas faire des efforts pour rattacher toutes les centrales à ce système? Unis techniquement, nous coopérerons davantage sur d'autres plans.

- Nos milliards, les utilisons-nous toujours en fonction de l'avenir et de l'épanouissement des nôtres? Y aurait-il lieu pour le Conseil Canadien de la Coopération d'entreprendre des études dans ce domaine?

- Sommes-nous toujours satisfaits des lois et des programmes gouvernementaux, tant au niveau fédéral que dans les provinces, programmes qui affectent la qualité de la vie, la protection des consommateurs, etc. Combien de fois depuis un an le Conseil Canadien de la Coopération s'est-il élevé, avec force, contre tel projet de loi ou tel programme? D'autre part, combien de fois le Conseil Canadien de la Coopération a-t-il exprimé sa satisfaction quand il y avait lieu? Ce ne sont là que quelques exemples des préoccupations que le Conseil Canadien de la Coopération, à mon sens, devrait avoir et qui devraient faire partie de son programme d'action.

Son programme et son leadership, le Conseil Canadien de la Coopération devra le concevoir en fonction d'un peuple qui veut s'autodéterminer, en fonction d'un peuple qui se veut autonome, en fonction d'un peuple qui veut s'épanouir, en fonction d'un peuple qui possède un patrimoine et qui veut l'exploiter pour lui d'abord, afin d'apporter ensuite une plus grande contribution à l'épanouissement de tout le pays. Ce leadership, le Conseil Canadien de la Coopération devra le concevoir aussi en fonction d'un peuple qui n'a plus de complexe, d'un peuple qui ne parle plus de survie, d'un peuple déterminé à ne plus quémander, mais d'un peuple pleinement conscient de ce qu'il est, de ce qu'il veut être, pleinement déterminé à s'affirmer, et pleinement conscient de la place qui lui revient au soleil et déterminé à l'occuper, un peuple bien décidé à se respecter et de se faire respecter.

Vous me direz: "C'est du nationalisme." J'en suis pleinement conscient, cependant j'estime que si nous nous posions la question de l'avenir du Conseil Canadien de la Coopération qu'en termes coopératifs, nous n'aurions pas besoin de maintenir le Conseil Canadien de la Coopération. Mais pour nous il y a plus, il y a l'aspect linguistique, il y a l'aspect culturel, et ce sont ces aspects qu'ont voulu conserver ceux qui en 1946 ont décidé de fonder le Conseil Canadien de la Coopération. Du nationalisme qui n'offense pas les bien pensants d'autres langues et d'autres cultures que nous. Pous nous parlants français, le coopératisme est peut-être l'unique formule pour atteindre notre autonomie, c'est peut-être la seule formule où nous pouvons tous être sur la même longueur d'onde, indépendamment de nos options politiques respectives.

Le temps m'apparaît mûr pour prendre une décision de ce genre. Le temps m'apparaît des plus opportuns également. Partout en terre francophone, nous nous sentons coincés, nous nous sentons étouffés même.

D'autre part, nous vivons une période où il existe des mouvements de force au pays. Que ce soit la fédération des associations hors Québec, que ce soit les mouvements syndicaux, il est indéniable que des groupes un peu partout s'affirment de plus en plus. Et ça donne des résultats, ça permet de réaliser des choses, ça fait réagir les groupes majoritaires. Ça me paraît un mouvement irréversible, à moins que l'on s'endorme complètement. Nous, du monde de la coopération, nous possédons aussi notre organisme: Le Conseil Canadien de la Coopération. Est-ce que nous allons embarquer ou est-ce que nous voulons décrocher? Si nous décidons d'embarquer, il faut que nous soyons prêts à y mettre le paquet. Le temps des quarts de mesures, des demi-mesures est révolu.

Mesdames, Messieurs, le Conseil Canadien de la Coopération à trente ans mais il vivote. Ne nous cachons pas la vérité. Je ne veux pas manquer de respect mais c'est aussi à trente ans que le Christ a fait son entrée publique et on connaît tous l'histoire.

Mesdames, Messieurs, nous sommes quelque sept millions de parlants français, dont la grande majorité adulte est membre d'une coopérative, sommes-nous vraiment sérieux, voulons-nous vraiment bâtir, sommes-nous prêts à prendre des risques, sommes-nous prêts à innover, sommes-nous prêts à enlever les menotes à nos dirigeants élus du Conseil Canadien de la Coopération afin qu'ils nous donnent le leadership dont ils sont capables? Si oui, précisons la mission du Conseil, donnons-leur les moyens, mettons-y le paquet, ce sera un investissement pour notre avenir. ■

INTÉRESSANT!

LA LIBERTÉ
demande

DES VENDEURS ET DES VENDEUSES D'ANNONCES COMMERCIALES

Rémunération: Pourcentage

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Directeur:
LA LIBERTÉ
247-4823

FEMME DE MÉNAGE DEMANDÉE

Un jour par semaine. 7 heures travail: $25.00

PP. Oblats
1301, Wellington Crescent, Winnipeg, Man.
Tél.: 489-9593 ou 489-9018

O

agents d'immeubles



SIGNET REALTY
309, rue Taché

SAINT-BONIFACE
Bungalow de 2 chambres à coucher dans région très désirable. Soubassement complet avec salle de récréation. Prix raisonnable.

SAINT-BONIFACE — MAISON DE REVENU
Cinq logis. Plus de $600.00 de revenu par mois. Paiement initial bas. Près hôpital Saint-Boniface. Bon endroit pour location.

WEST END
Duplex. Paiement initial bas. Près hôpital Miséricorde. Très bon placement immobilier - ou propriété idéale pour couple désirant de l'aide pour payer leur maison.

APPELEZ PAUL-H. FOURNIER
257-0791 ou 224-2405
SIGNET REALTY 233-3404

NU-WORLD REALTY

ST-BONIFACE — 4 PLEX
Deux logis de 2 chambres à coucher et 2 logis de 1 chambre à coucher. Près hôpital. Prix: $39,500 seulement.
Duplex, 5 pièces, 4 pièces : $33,500.00

LORETTE - MANITOBA
Bungalow de style Capri d'environ 1,700 pieds carrés. Très très spacieux. Age: 1½ an. 7 pièces, 3 plomberies, salle familiale avec foyer, tapis mur à mur, patio, garage double. Grand terrain avec jardin. La plus belle des maisons. Prix: $80,000 seulement.

A. J. DESAULNIERS. Rés.: 233-5874
Bur.: 774-4471

Alexander Agencies Ltd.



LA BROQUERIE
Idéal pour professeur célibataire. 2 logis comprenant salon et cuisine combinés, chambres à coucher, salle de bains. Près école et magasin.



LA SALLE
Bungalow de 1,464 pieds carrés. Comme neuf. Tapis mur à mur, cuisine moderne, cave à la grandeur, chauffage à l'huile, grand lot: 100 x 180, citerne de 1,500 gallons.



SAINT-NORBERT
Maison de 3 chambres à coucher, salle de bains et demie, grande cuisine, foyer au salon, tapis mur à mur, salle de récréation commencée au sous-sol. Très propre. Cour à l'arrière entièrement clôturée, exceptionnellement grande et avec beaucoup d'arbustes. Hâtez-vous pour appeler.

Appelez Joe Campeau au 269-3303
Alexander Agencies Ltd. au 284-5390

Personnel

ON DEMANDE un logement de 2 ou 3 chambres à coucher non meublé à Pine Falls ou dans les environs pour 1er septembre. Composer 247-3354 ou s'adresser par écrit au 201-932, Archibald, St-Boniface.
15-420-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DEMANDE une gardienne à plein temps pour garçon de 3½ mois de 7h30 à 5h30, commençant le 2 août. Vicinité de rue Berry. Composer 247-8298 après 6 heures.
15-419-18 C

ON DEMANDE pour venir à demeure (St-Vital), gardienne responsable pour enfant de 3 ans et bébé de 7 mois, du lundi au vendredi (sauf pendant congé scolaire) commençant le 1er septembre. Composer 247-6095.
15-410-JNO

ON DEMANDE - Chambre et pension pour étudiant au Collège de St-Boniface pour septembre. Composer (à frais virés) 744-2648.
15-418-16 C

ON DEMANDE - Pour 1er septembre. Dame responsable pour prendre soin de la maison et de 2 garçons de 4 et 6 ans dans Parc Windsor. Chambre privée. Salaire négociable. Devra demeurer chez employeur. Composer 256-6319 après 8 heures du soir, ou s'adresser par écrit à: 3 baie Westmount, St-Boniface R2J 1Y7.
12-398-20 C

AIDE DEMANDEE - Venez travailler dans une mine de charbon. Emploi à longueur d'année, bon salaire, bonnes conditions de travail. Nous vous donnerons la formation nécessaire pour devenir un mineur en charbon, un mécanicien sous terre, un chauffeur de camion de mine ou un conducteur de machines lourdes. Composer 403-827-3711 - Poste 216, Personnel, McIntyre Mines Ltd., Grand Cache, Alberta.

À vendre

BEL-AIR REALTY LTD.

PRIX $11,000
22 acres à vendre sur chemin Dawson, entre Sainte-Anne et Richer.

APPELEZ ROMEO LAFRENIERE
247-6777 ou 247-8851

FERME A VENDRE

Entreprise d'élevage de porcs située sur une terre de 120 acres, à approximativement 3 milles au sud-est de LA BROQUERIE.

Comprend: une porcherie moderne, en bois, construite il y a 5 ans, plancher en métal ajouré, tranchée de 36' x 244'. Peut servir à la reproduction, ou à l'élevage de la naissance jusqu'à la mise en marché.

Un garage de 24' x 36' et grenier de 12' x 40'.

Pour plus de renseignements, appelez M.D. Parnell, au 786-3401.

St-Pierre - Maison de 4 chambres à coucher située sur 2 lots au centre du village. Composer 433-7241.
16-434-17 C

RÉSIDENCES

SONGEZ-VOUS À vous faire construire une nouvelle résidence, compte tenu d'un budget limité? Venez voir notre maison-modèle "Ready Bilt", à 5 milles au nord de Steinbach, sur la route provinciale 12. Choix de plusieurs plans et options. Nous sommes en mesure d'ériger soit la structure d'une maison ou une maison complètement finie prête à être habitée, que nous transporterons sur votre terrain. Des centaines de clients satisfaits dans un rayon de 70 milles de la Ville. Pour plus de détails et des prix, voyez Clarence Fast à notre maison modèle, ouverte durant toute la semaine, le vendredi jusqu'à 9h p.m., et le samedi jusqu'à 5h p.m. — A. K. Penner and Sons Ltd. Téléphone: Winnipeg 452-6118 — Steinbach 326-3478.

NOMINATIONS À LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

La Commission scolaire de Saint-Boniface est heureuse d'annoncer les nominations suivantes:

WILFRID GOSSELIN - au poste de directeur de l'école Lacerte. Monsieur Gosselin obtint son baccalauréat ès arts au Collège de Saint-Boniface en 1958 et son B.Ed. en orientation à l'Université du Manitoba en 1968.

Monsieur Gosselin possède une expérience riche et variée à titre de conseiller auprès de différentes divisions scolaires dans la province ainsi qu'auprès du Ministère de l'éducation. Il prendra charge de son poste en septembre 1976.

TOM PARKER - au poste de directeur de l'école Béliveau. Monsieur Parker obtint baccalauréats en éducation et en éducation physique à l'Université du Manitoba.

Il fut superviseur d'éducation physique dans la division scolaire de Saint-Boniface depuis 1967. Monsieur Parker prendra charge de ses nouvelles fonctions en septembre 1976.

LINDA ASPER - au poste de directrice du Centre Pédagogique. Linda Asper obtint son doctorat en administration (éducation) à l'Université du Manitoba l'automne dernier.

Durant l'année scolaire qui vient de s'écouler, elle fut en charge du Perfectionnement Professionnel et l'élaboration des programmes. Cette année, elle aura en plus comme responsabilité, la direction du Centre Pédagogique qui est un service de ressourcement offert à tous les professeurs et administrateurs de la division scolaire de Saint-Boniface.

ALAN PARKER - au poste de Superviseur d'Education physique. Membre du corps enseignant de la division scolaire depuis 1968, Monsieur Parker a agi comme conseiller dans le domaine de l'éducation physique auprès du Ministère de l'éducation ainsi qu'auprès du Ministère du Tourisme et Récréation. Il prendra charge de ses nouvelles fonctions dès septembre 1976.

O

À louer

Chambre dans immeuble-appartements. Dame semi-retirée ou retirée de préférence. Composer 247-3081.
16-436-17 C

Rue Dumoulin, entre Taché et St-Joseph. Logement de 3 grandes pièces complètement meublé. Salle de bains privée. Pour personnes tranquilles. Libre le 1er ou 15 août. Composer 233-3209.
15-421-16 C

Appartement, 5 pièces, 2 chambres à coucher, réfrigérateur et poêle. Libre le 1er août. Composer 256-2266 après-midi.
16-437-16 C

502, rue St-Jean-Baptiste - Logis de 3 pièces, 1 chambre à coucher. Libre le 1er août. $125.00 par mois. Composer 233-1264.
16-435-16 C

Pour les mois d'été, 2 maisons-roulottes avec toutes les commodités. Faites vos réservations pour louer à la semaine ou au mois. Composer: 247-7673.
11-380-JNO

Logis de 2 pièces meublé, pour dame. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
13-407-JNO

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356



20 IMPERIAL
4 CHAMBRES A COUCHER
Hypothèque de 10¼% sur cette belle grande maison - bonne cuisine avec salle à manger - tapis mur à mur au salon et chambres à coucher principale - cave complète. Pour visiter appelez Robert Fillion 257-2753.



RUE DUMOULIN
Logis de 3 chambres à coucher avec revenu de trois logis - En très bon état - Près de toutes les commodités. Léo Grouette 257-2363.



25 MINUTES DE WINNIPEG
4 CHAMBRES A COUCHER
$43,900
Bi-level de 1 an construit sur demande. Tapis mur à mur - 2 salles de bains - salle familiale - garage. Possession immédiate. Léo Grouette 257-2363.

CENTRE DE ST-BONIFACE
Belle maison de famille avec 2 salles de bains, salle de récréation. Nouvellement rénovée. Style espagnol. Tapis mur à mur dans toutes les chambres et au salon. Sur grand lot. C'est une vraie beauté. Beaucoup d'espace pour demeure.

ST-BONIFACE — $20,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

RUE KITSON
Grande maison de famille ou de revenu. 3 salles de bains. En très bon état. Près Précieux-Sang.

RUE KITSON
Maison de 1½ étage sur beau grand lot avec garage. Soubassement complet. 2 salles de bains.



ST-VITAL — $39,000
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salles de bains supplémentaires ainsi que salle de récréation au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet.

ST-BONIFACE — $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet. Garage double. 2 salles de bains.



METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

IL N'Y A PAS DE PERDANTS CHEZ LES CLIENTS DE WM. DICK! VOYEZ PAR NOS PRIX

PLOMBERIE

Nous avons en stock tout ce dont vous pouvez avoir besoin.
Nous vous offrons gratuitement un manuel d'installation et de réparation

SPÉCIAL

- baignoire standard **American** - blanche $88.00
$21.00
$69.00
$00.25 le pi.

POUR VOS PLANCHERS

Super plancher - modèles standards	$3.90 la vg. c.
Sundeal - au poli permanent	$7.95 la vg. c.
Candide - le recouvrement coussiné "Corlon"	$7.95 la vg. c.

TAPIS

Malager - superbe tapis de chambre à coucher doublé de caoutchouc	$ 6.95 la vg. c.
Celesta - "scotch garded"	$13.75 la vg. c.

DE PLUS: NOMBRE D'AUTRES MARQUES DE TAPIS EN STOCK OFFERTS À PRIX D'AUBAINES.

DE PLUS: APPRÊTAGE GRATUIT AVEC CHAQUE ACHAT DE TAPIS.

DE PLUS: RABAIS DE 25% SUR QUATRE MODÈLES DE PAPIER-TENTURE

ÉLECTRICITÉ

14 - 2ND7 - rouleau de 250 pi.	$20.00
Commutateurs	$00.40 ch.
Benjamins 1215/050	$00.40 ch.
Boîte rectangulaire 1102L	$00.55 ch.
Boîte rectangulaire 54151-LW	$00.50 ch.

LES GAGNANTS DU GRAND PRIX



M. et Mme William Froese, de Kleefeld, sont les heureux gagnants du voyage pour deux à Acapulco. Sur la photo, on aperçoit M. et Mme Froese recevant leur prix de M. Alex Fast, de la maison *Wm. Dick & Son, de Niverville.*

LES GAGNANTS DES PRIX DE PRÉSENCE

Panneaux *Canfor*	- John Hiebert
Panneaux *Weldwood*	- Roy Lux, Niverville
Panneaux *Georgia Pacific*	- Jules Enns, Niverville
Pupitre	- Ben Waldner, Niverville
Porte en bois coulissante 9 x 7	- Louis Molin, Ile-des-Chênes
Miroir	- L & M Forms, Morris
Miroir	- Garry Scott, Niverville
Miroir	- Tenee Morin, Otterburne
Porte combinée	- Little Wagon Inn
Carillon de porte	- P. W. Peters, Niverville
Réceptacle à grain 1350 *Westeel*	- Mel Unger, Niverville
Trois pièces de tapis 12 x 9	- L. Plett, Blumenort; Mme A. Braun, Niverville, et E. Minard, Winnipeg
6 gallons de peinture *Kem Glo*	- Gérald Leclair, Letellier
4 gallons de peinture à stuc	- John Funk, Niverville

PRIX GAGNÉS AU COURS DES DÉMONSTRATIONS

Dalles de béton	- Wayne Peters, Steinbach
Carillon de porte	- Dave Giesbrecht, Niverville
Valises	- George Warkentine
Sableuse électrique	- Alvin Wiebe, Niverville
Jeu de ciseaux	- Van Corp & Son, Ile-des-Chênes
Perforeuse électrique	- D. H. Boshman, Stuartburn
Horloge électrique	- Roy Doerksen, Niverville
Trousses pour fini antique	- Ken Dyck, Niverville
	- Albert Krahn, Niverville
	- Frank Warkentin, Glenlea
	- Frank Walk, Niverville
	- Doug Regier, Niverville
	- E. Alarie, Sainte-Agathe
Plafond suspendu	- H.A. Longford, Winnipeg
Nettoyeur à tapis	- Mme Barbara Fehr, Niverville
Décapant électrique	- J. Kroeker, Niverville

PRIX DES ENTREPRENEURS

Porte substitue en métal	- Dick Hildebrand, Landmark
Scie sur table 10"	- Peter Harder, Niverville

LA VENTE COMMENCE MAINTENANT ET DURE JUSQU'AU 31 JUILLET

PEINTURE

Build All - émail pour intérieur semi-mat
Régulier $12.85 le gal.
EN VENTE $10.85 le gal.

Sherwin William - peinture à extérieur: 100% latex - blanc et couleurs $12.50 le gal.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

2'' x 4'' - montants ''Economy'' en épinette	$ 00.40 ch.
2'' x 4'' - ''Economy, en épinette, - 8' à 16'	$ 75.00 le m.
2'' x 4'' - ''Utility'', en épinette, 8' à 16'......	$120.00 le m.
2'' x 4'' - ''Utility'', en épinette, 8' à 16'......	$150.00 le m.
4' x 8' x 7/16'' ''Aspenite''........	$ 5.15 le p.
4' x 8' x 3/8'' - sapin standard	$ 6.65 le p.
4' x 8' x 5/8'' - D, épinette..........	$ 7.25 le p.
210 - bardeaux ''Trueseal''.........	$ 18.60 le c
9' x 7' - porte de garage en acier	$120.00

VOUS VOUS PROPOSEZ DE CONSTRUIRE UN GARAGE? VOUS CHERCHEZ UNE REMISE À GRAIN? VOUS VOUS PROPOSEZ DE VOUS CONSTRUIRE UNE MAISON? AVEZ-VOUS PENSÉ À UNE REMISE À OUTILS ET À ÉQUIPEMENT.



VENEZ NOUS VOIR - ESTIMÉS GRATUITS. LES PRIX QUI APPARAISSENT DANS CETTE ANNONCE DEMEURERONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 JUILLET 1976.



WM. DYCK & SONS (1968) LTD.

Téléphone: Niverville: 338-4438
388-4940
Winnipeg: 284-0770

Niverville, Man. R0A 1E0

Nous honorons les cartes CHARGEX et MASTERCHARGE

HEURES D'AFFAIRES
Du lundi au vendredi:
8h a.m. à 6h p.m.
Le samedi: 8h a.m. à midi